



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## CONFERENCE

**Trente-sixième session**

**Rome, 14 – 21 novembre 2009**

**Rapport soumis par le Conseil d'administration du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2008**

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



**Décision 2009/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire de 2009 (9-11 février)**

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008" (WFP/EB.1/2009/4 + Corr.1 + Add.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, en même temps que les décisions et recommandations adoptées par le Conseil en 2008 et la présente décision.

*9 février 2009*

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 9–11 février 2009**

## **RAPPORTS ANNUELS**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.1/2009/4**

9 janvier 2009

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2008**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RER\* : M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargée des relations extérieures,  
RER: Mme K. Gola tél.: 066513-3412

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division des relations extérieures



## RESUME

En 2008, les changements climatiques ont été au nombre des principaux thèmes de la coopération entre les différents organismes des Nations Unies, mais la crise alimentaire mondiale est apparue comme un défi majeur. Les ressources requises par le PAM pour mener à bien son programme de travail sont passées de 3,1 milliards de dollars É.-U. en janvier à 5,7 milliards de dollars en septembre. Ainsi, le PAM a dû revoir son programme de travail initialement élaboré pour 2008 pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants et porter secours au nombre accru de personnes ayant besoin d'une aide immédiate. Le nombre de ses bénéficiaires est ainsi passé de 69 millions à 89 millions et le PAM est intervenu rapidement pour faire face aux nouvelles crises.

L'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire constituée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Cadre d'action global qu'elle a élaboré ont mis en relief la nécessité pour toutes les parties prenantes de coordonner leur action. Les institutions ayant leur siège à Rome, dans ce contexte, se sont rapidement employées à promouvoir la double approche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale.

En ce qui concerne la réforme des interventions humanitaires, le PAM a continué d'évaluer le système d'action groupée et de renforcer ses capacités d'intervention. En tant qu'institution chef de file du Module de la logistique, le PAM a assumé la direction des services logistiques fournis dans le contexte de sept nouvelles situations d'urgence et a codirigé le Module des télécommunications d'urgence, qui a été activé à la suite de deux nouvelles crises.

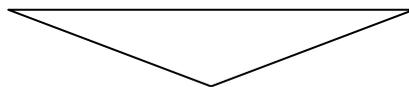
S'agissant des activités de développement, l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies réalisé en 2007 a donné un élan nouveau à la réforme en cours: le PAM a participé activement à l'initiative "Unis dans l'action" dans cinq des huit pays pilotes et s'est employé en particulier à relier des programmes conjoints alignés sur les priorités nationales.

En 2008, le PAM a participé à 88 programmes conjoints dans 29 pays, dont un tiers dans les pays où l'initiative "Unis dans l'action" est mise en œuvre à titre pilote. Les principaux domaines de coopération ont été l'éducation, la santé et la nutrition, et le VIH/sida.

Le présent rapport a été établi conformément à la procédure de simplification des rapports soumis au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F). Il est structuré selon la présentation standard des rapports annuels des fonds et programmes des Nations Unies au Conseil économique et social et met l'accent sur la mise en œuvre des dispositions de la résolution adoptée par l'Assemblée générale en 2004 au sujet de l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement. Il prend en compte les observations du Conseil d'administration du PAM sur le rapport annuel pour 2007. Le présent rapport devant être soumis au Conseil à sa première session ordinaire de 2009, il n'a pas été possible d'y inclure des informations statistiques complètes sur l'ensemble de l'année civile 2008: les statistiques sur les activités entreprises en partenariat figurant dans le présent rapport se réfèrent à 2007, les données pour 2008 n'étant pas encore disponibles. Des données statistiques complètes seront incluses dans le Rapport annuel sur les résultats de 2008, qui sera soumis au Conseil à sa session annuelle.



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008" (WFP/EB.1/2009/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil demande que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, en même temps que les décisions et recommandations adoptées par le Conseil en 2008 et la présente décision.



\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## **PARTIE 1 – STRUCTURES ET MECANISMES**

### **Comité permanent interorganisations, Comité exécutif pour les affaires humanitaires et système d'action groupée**

1. Une fois achevée l'évaluation du système d'action groupée, à la fin de 2007, le Comité permanent interorganisations en a préparé la deuxième phase, à laquelle participe le PAM, qui met l'accent sur l'efficacité des opérations et leur impact au niveau des pays, y compris pour ce qui est du rôle des modules mondiaux. Le Comité permanent interorganisations a également finalisé et diffusé en 2008 ses notes d'orientation concernant le système d'action groupée.
2. Le PAM est demeuré l'institution chef de file du Module de la logistique dans le contexte des sept interventions humanitaires mises sur pied pour faire face aux crises survenues en Guinée, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo (RDC), en Somalie, au Soudan, au Tchad et au Zimbabwe. Il a assumé la direction des opérations entreprises à la suite des sept nouvelles crises qui ont surgi en Géorgie, en Haïti, au Kenya, au Mozambique, au Myanmar, au Tadjikistan et au Tchad. En outre, il a dispensé une formation à la logistique à son personnel et à celui de ses partenaires; la cellule mondiale d'appui logistique a formé jusqu'à présent 125 agents de 27 partenaires.
3. Le PAM a discuté avec les autres intervenants de la possibilité de désigner un seul organisme chef de file pour le Module des télécommunications d'urgence afin de remplacer les trois institutions qui jouent actuellement ce rôle, à savoir le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM. En 2008, ce module a été activé lors des nouvelles crises qui ont surgi au Kenya et au Myanmar; le PAM en a assumé la direction au Myanmar et l'a dirigé conjointement avec l'UNICEF au Kenya. Dans le cadre du programme de mise en place du système d'action groupée, le PAM a procédé avec un Coordonnateur de l'action humanitaire à une évaluation de la situation dans 23 des 26 pays où il est envisagé de mettre en place de tels modules, et doit formuler les recommandations concernant leur activation. Le PAM a organisé une formation à la préparation et à la gestion des interventions en cas d'urgence à l'intention de 38 spécialistes des technologies de l'information et des communications (TIC) d'organisations comme l'Agence suédoise de services de secours, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Islamic Relief Worldwide, Medical Emergency Relief International, World Vision International, Irish Aid et le Conseil danois pour les réfugiés.
4. À ce jour, les équipes de pays chargées des interventions humanitaires ont mis en place un système d'action groupée dans 19 pays, et des modules d'aide alimentaire/sécurité alimentaire/nutrition ont été créés dans 17 d'entre eux. Le PAM est l'organisme chef de file pour huit de ces pays et en dirige conjointement neuf autres avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'UNICEF.
5. Le PAM continue de coprésider le Sous-Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la planification et la préparation des interventions en cas d'urgence, en collaboration avec l'UNICEF et d'autres organismes. Il joue un rôle de premier plan dans le renforcement du mécanisme interorganisations d'alerte rapide sur la situation sociopolitique des pays et contribue à appuyer le dispositif mondial du Service d'alerte rapide aux crises humanitaires (HEWSweb).

6. Le PAM continue, dans le cadre du Comité exécutif pour les affaires humanitaires, de travailler dans les domaines de la coordination, des opérations, du financement, de la formulation des politiques et de la sécurité du personnel appelé à travailler dans un environnement dangereux.

### Procédure d'appel global

7. Il y a eu en 2008 11 appels groupés, 10 appels "éclairés" et 13 autres appels<sup>1</sup>. Le PAM a pris part à tous ces appels et demeure l'institution qui cherche à mobiliser le plus de ressources. Le montant total des ressources demandées<sup>2</sup> a atteint 7 milliards de dollars, la part du PAM s'élevant à 2,9 milliards de dollars, soit 41 pour cent du total, suivi par l'UNICEF avec 9 pour cent et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avec 7 pour cent. Les trois appels les plus importants ont été lancés pour le Soudan, la RDC et le territoire palestinien occupé, suivis par la Somalie et l'Ouganda. Le PAM a été l'institution qui a demandé le plus de ressources dans le cas de quatre de ces appels; en ce qui concerne l'appel lancé en faveur du territoire palestinien occupé, le PAM est venu au deuxième rang après l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le PAM a mobilisé 90 pour cent des ressources requises pour la mise en œuvre de son programme de travail dans le cadre de la procédure d'appel global de 2008.

### Groupe des Nations Unies pour le développement

8. Le PAM a assuré par roulement la présidence du Groupe de gestion du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), qui s'attache à obtenir des gains d'efficacité en améliorant la cohérence des activités au niveau des pays. Il a participé aux groupes de travail qui ont préparé l'examen des questions soumises au Groupe de gestion, comme les TIC, les locaux communs, les politiques de gestion des ressources humaines, l'administration des programmes conjoints et des fonds d'affectation spéciale, les politiques et procédures financières, l'adoption de l'approche harmonisée des virements en espèces et l'appui à fournir aux pays où est mise en œuvre l'initiative "Unis dans l'action". L'équipe présidée par le PAM a préparé la proposition, finalement retenue, de restructurer le GNUD en tant que pilier du Conseil des chefs de secrétariat: en assurant une plus grande cohérence des questions de gestion intéressant les différentes organisations aux niveaux des pays et du siège, le PAM devrait être associé plus étroitement aux questions liées à la réforme de l'Organisation des Nations Unies et à l'amélioration de la cohérence de son action, comme demandé par l'Assemblée générale à l'issue de son examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement, et pouvoir réaliser efficacement ses programmes.

## PARTIE 2 – FINANCEMENT ET RESSOURCES

### Financement et ressources

9. En 2008, les catastrophes naturelles, les conflits et la flambée des prix des produits alimentaires ont considérablement accru le nombre de personnes ayant besoin d'une aide



<sup>1</sup> Classification du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

<sup>2</sup> Chiffres du PAM au 31 octobre 2008; chiffres du Service de suivi financier du Bureau de la coordination des affaires humanitaires au 11 novembre 2008.



humanitaire. En début d'année, la valeur des programmes approuvés du PAM représentait 3,1 milliards de dollars; fin septembre, elle avait atteint 5,7 milliards de dollars.

10. Au 30 septembre 2008, les contributions au PAM représentaient le chiffre record de 4,0 milliards de dollars, y compris les contributions versées à la suite de l'appel lancé en mars en vue de mobiliser les 755 millions de dollars requis pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. Les 81 donateurs publics qui ont versé des contributions pour les opérations du PAM comprennent de nouveaux donateurs comme le Burkina Faso, la Guinée, l'Iraq, le Mali et le Mexique<sup>3</sup>. Les dix plus gros donateurs ont continué de fournir 84 pour cent des ressources mises à la disposition du PAM.
11. Les contributions reçues par le PAM par l'entremise de mécanismes de financement commun et d'autres organismes des Nations Unies se sont chiffrées au total à 177 millions de dollars, représentant ainsi, par ordre d'importance, la cinquième source de recettes du Programme, dont 90 pour cent sont venus de mécanismes de financement humanitaires comme le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) et les fonds communs pour les interventions humanitaires au Soudan et en RDC.
12. Les mécanismes de financement commun ont été utiles pour le PAM dans certaines situations en aidant à harmoniser les interventions, en élargissant la couverture des besoins par secteur et en améliorant la coordination, l'établissement d'un ordre de priorités et la programmation conjointe au niveau du terrain.
13. L'expérience acquise par le PAM confirme l'utilité d'évaluations comme les évaluations biennales du CERF. Les contributions versées au CERF paraissent moins prévisibles que les contributions directes des donateurs et entraînent pour les organisations des coûts de transaction accrus dus notamment à la longueur des procédures d'approbation et aux rapports spéciaux qui doivent être présentés. Il est difficile de dire dans quelle mesure le financement conjoint a constitué une source de recettes additionnelles pour le PAM ou bien est simplement venu se substituer aux contributions directes des donateurs.

### **Mobilisation de fonds auprès du secteur privé**

14. Au 30 septembre 2008, les fonds mobilisés auprès du secteur privé avaient atteint 116 millions de dollars, dont 67 millions de dollars provenant de la Fondation Bill et Melinda Gates à l'appui de l'initiative "Achats au service du progrès" et 1,4 million de dollars de contributions en ligne. La Fondation Bill et Melinda Gates a également appuyé les programmes de santé maternelle et infantile entrepris par le PAM au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger à la suite de la crise provoquée par la hausse des prix des produits alimentaires.
15. En février, le Conseil a approuvé une stratégie visant à élargir et à diversifier les partenariats et la mobilisation de fonds auprès du secteur privé, y compris au moyen d'un effort auprès des sociétés, des fondations et des particuliers. La société de télécommunications Vodafone et la Fondation pour les Nations Unies ont signé avec le PAM un contrat de trois ans visant à renforcer les capacités du Programme en matière de télécommunications. En outre, la société TNT a reconduit son partenariat pour une nouvelle période de cinq ans, en décidant de mettre un accent plus marqué sur les interventions en cas d'urgence.

➤ \_\_\_\_\_

<sup>3</sup> Les donateurs ayant versé des contributions au PAM avant 2002 et à nouveau en 2008 sont considérés comme de nouveaux donateurs.



16. Le secteur privé a, de plus en plus, aidé le PAM à améliorer son assortiment alimentaire en menant des recherches sur de nouveaux produits et en lançant une action de sensibilisation à l'importance que revêtent des aliments nutritifs pour les groupes vulnérables. La société DSM<sup>4</sup>, spécialisée dans les micronutriments, et le PAM ont été en 2008 les lauréats du Prix Brightness, décerné par l'International Conference on Ion Sources pour rendre hommage à l'innovation dans les domaines de la physique et de la technologie des sources d'ions.
17. La société Unilever a continué d'appuyer les programmes d'alimentation scolaire du PAM au moyen de contributions en espèces et d'une assistance technique pour la réalisation de campagnes d'éducation dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de la nutrition. Enfin, la société YUM! Brands a organisé sa deuxième campagne de lutte contre la faim dans le monde afin de susciter une prise de conscience accrue du problème de la faim et a fourni des contributions en espèces pour appuyer les opérations du PAM.

---

## **PARTIE 3 – APPLICATION DES MESURES DE REFORME DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

### **Harmonisation des programmes**

18. En 2007, l'Examen triennal d'ensemble par l'Assemblée générale des activités opérationnelles de développement a donné un élan nouveau à l'appui apporté par le PAM à la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment en s'attachant à améliorer l'efficacité et l'efficience des activités au niveau du terrain. En septembre, le Conseil des politiques du PAM a approuvé un document interne qui définit les lignes directrices à suivre en matière de réforme de l'Organisation des Nations Unies et d'harmonisation de la programmation du développement au niveau du pays et qui prévoit la création d'un mécanisme visant à améliorer la cohérence des activités aux niveaux des organismes des Nations Unies et des pays, y compris dans les pays où est entreprise à titre pilote l'initiative "Unis dans l'action".
19. Le PAM a coprésidé le Groupe de travail du GNUD sur la programmation, qui a amélioré les lignes directrices à suivre pour l'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) en mettant l'accent sur l'établissement de liens plus étroits avec les priorités reflétées dans les plans nationaux afin de faire en sorte que l'exécution des programmes se trouve facilitée par le rapprochement des activités de développement et des activités transitionnelles dans des domaines comme l'atténuation des risques de catastrophes, le renforcement des capacités et l'assistance aux pays en situation postconflictuelle. Il a été entrepris d'élaborer des documents opérationnels communs pour appuyer la mise en œuvre de l'initiative "Unis dans l'action" au plan national.
20. Les programmes de pays, projets de développement et interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) du PAM ont été intégrés aux bilans communs de pays et aux PNUAD, ce qui n'est normalement pas le cas des opérations d'urgence en raison de leur courte durée et de leur caractère imprévisible. Les PNUAD identifient les besoins et les stratégies en matière d'aide alimentaire et constituent ainsi la base des activités du PAM



<sup>4</sup> Cette société s'appelait initialement Dutch State Mines et est actuellement la Life Sciences and Materials Sciences Company, qui est la société mère de DSM Nutritional Products.



tout en reflétant les stratégies nationales et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

21. Les avantages comparatifs que présente le PAM dans le cadre de ce processus sont liés: i) à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies visant à atténuer la faim et l'insécurité alimentaire; ii) à la collecte de données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires, par exemple au moyen de ses activités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), en vue de l'élaboration des PNUAD; iii) à l'expérience qu'il a acquise des méthodes d'alerte rapide, de la préparation des interventions en cas d'urgence et des évaluations des besoins; iv) à l'expérience qu'a le PAM de la conception et de la mise en place de filets de protection sociale reposant sur une aide alimentaire pour protéger les pauvres et les autres groupes vulnérables; et v) à son expérience de la situation qui prévaut au niveau des pays.
22. Le PAM est conscient que les stratégies de transfert des responsabilités sont un élément indissociable de toute bonne programmation. De telles stratégies doivent être intégrées à tous les descriptifs de programme du PAM et font partie intégrante des processus d'élaboration des DSRP, des bilans communs de pays et des PNUAD. Elles décrivent comment le PAM envisage de mettre progressivement fin à une intervention ou de passer à des programmes à plus longue échéance et ont pour but d'aider les bureaux de pays du PAM à planifier la stratégie à suivre avec les gouvernements, les communautés et les partenaires. Les stratégies de transfert des responsabilités replacent les activités du PAM dans un contexte à long terme et dans la perspective de renforcer les capacités du gouvernement et de gérer les risques.

### **Initiative "Unis dans l'action"**

23. Le PAM appuie la mise en œuvre de l'initiative "Unis dans l'action" dans les cinq pays pilotes où il a des bureaux, à savoir le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda.
24. Au Mozambique, le PAM appuie cette initiative depuis deux ans et participe à 6 des 11 programmes conjoints. En République-Unie de Tanzanie, il participe à six des sept programmes conjoints et à deux initiatives conjointes concernant la gestion du changement et la communication; le Gouvernement dirige nombre des programmes conjoints, ce qui a renforcé le sentiment d'appropriation nationale, et le PAM a aidé le Gouvernement à élaborer des lignes directrices concernant la nutrition dans le cadre des programmes d'aide aux personnes vivant avec le VIH/sida. Au Pakistan, le PAM participe aux cinq groupes de travail thématiques – chargés de la santé, de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation, du VIH/sida et de la gestion des risques de catastrophes – et chacun d'eux a formulé un programme conjoint. Le PAM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont coprésidents du Groupe thématique chargé de la gestion des risques de catastrophe. Le "Programme unique" entrepris au Rwanda est identique au PNUAD et comporte cinq domaines thématiques auxquels participe le PAM, lequel est coprésident avec l'UNICEF du Groupe thématique chargé de l'éducation et coprésident avec la FAO du Groupe thématique chargé de la croissance durable et de la protection sociale.
25. Au Cap-Vert, le Gouvernement a signé avec l'Organisation des Nations Unies, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, un descriptif de "Programme unique" visant à faire face aux incidences de la sortie du Cap-Vert de la catégorie des pays les moins avancés, en particulier dans le contexte de la réalisation par le pays des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Les programmes d'alimentation scolaire appuyés par le PAM sont intégrés au nouveau cadre budgétaire et leur responsabilité doit être transférée au Gouvernement. Le PAM a appuyé l'analyse du bilan réalisée à la fin de 2007 ainsi que des



études de "l'évaluabilité" des initiatives pilotes réalisées par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (GNUE) en 2008. Les conclusions retirées ont notamment été les suivantes: i) le Gouvernement doit assumer un rôle de direction et faire preuve d'une implication accrue dans le contexte du "Programme unique", et les priorités du système des Nations Unies doivent être mieux alignées sur les priorités nationales de développement; ii) les organismes des Nations Unies doivent renforcer la programmation conjointe; et iii) les organismes des Nations Unies doivent avancer sur la voie de la mise en œuvre d'un système caractérisé par un "Programme unique", un "Budget unique" et un "Responsable unique" et parvenir à un accord sur la répartition des tâches entre eux. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette initiative ont été notamment: i) le manque de prévisibilité du financement et le fait que les ressources sont parfois fournies tardivement; ii) le manque d'harmonisation et de simplification des pratiques suivies par les organismes des Nations Unies; et iii) les coûts élevés de transaction auxquels sont confrontées les institutions, en particulier en matière de rapports.

26. Au Malawi, l'Organisation des Nations Unies a élaboré un ambitieux plan stratégique pour la mise en œuvre de l'initiative "Unis dans l'action" pendant la période 2008-2011, qui est aligné sur les priorités de développement reflétées dans les OMD et qui établit un Programme unique pour les 12 institutions des Nations Unies qui opèrent dans le pays. Le GNUD a décidé que le Malawi serait l'un des pays où le système des Nations Unies s'attacherait à améliorer encore plus la cohérence de son action. Le Malawi a également établi le "Fonds unique" et a reçu une contribution d'un donateur. Le PAM participe avec le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), la FAO, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale, à un programme conjoint intitulé "Appui au renforcement du système national de suivi et d'évaluation au Malawi".

### Programmes conjoints

27. En 2008, le PAM a continué de participer à 88 programmes conjoints dans 29 pays, dont 31 dans les quatre pays où est mise en œuvre à titre pilote l'initiative "Unis dans l'action". Les principaux domaines visés par ces programmes conjoints ont été l'éducation (17), la santé et la nutrition (16), le VIH/sida (12), la sécurité alimentaire (8), la gestion des catastrophes (7), le renforcement des capacités (6) et l'environnement (6).

#### ⇒ Éducation

28. Le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF ont entrepris deux programmes conjoints au Burkina Faso, axés sur la fourniture de l'enveloppe minimum de services essentiels, qui ont pour but d'améliorer l'accès à l'école dans les régions rurales et d'améliorer la qualité de l'éducation. Au Bhoutan, le PAM a collaboré avec le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et le programme des Volontaires des Nations Unies à des programmes conjoints concernant la sécurité humaine, l'approvisionnement en eau et l'hygiène dans les écoles. Au Pakistan, le PAM s'emploie, conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF et le HCR, à développer l'éducation au niveau des écoles maternelles et des écoles élémentaires, en particulier pour les filles, et participe avec le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF à des projets tendant à renforcer le système d'éducation. Enfin, en association avec l'UNESCO, le PAM s'attache à améliorer l'impact sur l'éducation des programmes d'alimentation scolaire qu'il a entrepris dans le contexte de l'opération d'urgence mise sur pied pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires.



⇒ *Santé et nutrition*

29. En Mauritanie, le PAM, l'UNICEF, l'OMS et la FAO mènent un projet conjoint concernant la nutrition et la sécurité alimentaire en vue d'améliorer le bien-être des enfants de moins de 5 ans. Au Rwanda, le PAM collabore avec l'OMS et l'UNICEF à la réalisation d'un programme conjoint tendant à améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience du système de santé et travaille avec l'UNICEF, l'OMS et l'UNFPA dans les domaines des soins de santé, de la nutrition et de l'hygiène.

⇒ *VIH/sida*

30. Au Kenya, le PAM, ONUSIDA, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'UNFPA ont entrepris de créer des points d'accueil sanitaire dans le Corridor septentrional. Au Nicaragua, le PAM, conjointement avec le PNUD et l'UNFPA, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'UNICEF, a mis en place un système de suivi et d'évaluation du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida.

⇒ *Sécurité alimentaire*

31. Au Libéria, le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNICEF, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), l'OMS et la Banque mondiale coopèrent dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. À Sri Lanka, le PAM et l'UNICEF ont réalisé un projet de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la nutrition. En Zambie, le PAM, la FAO, l'UNICEF et la Banque mondiale coopèrent à l'initiative visant à atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires.

⇒ *Gestion des catastrophes*

32. En Colombie, le PAM mène une action humanitaire tendant à atténuer les ravages causés par les mines terrestres en collaboration avec l'OIM, le PNUD, l'UNFPA, le HCR et l'UNICEF. À Aceh, en Indonésie, le PAM coopère avec l'OIM, ONUSIDA, le PNUD, l'UNFPA, le HCR, l'UNICEF et l'OMS à un programme d'encouragement de l'épargne pour renforcer la résilience des populations aux crises.

⇒ *Renforcement des capacités*

33. Au Bhoutan, le PAM, l'UNFPA et le PNUD ont mis à jour le Système d'information géographique (SIG) afin de faciliter la planification et de mieux localiser les centres de prestations des services et ont établi des profils socioéconomiques et des cartes de la pauvreté. À Sri Lanka, le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA) aident au relèvement des petites exploitations et des systèmes d'irrigation.

⇒ *Environnement*

34. Au Mozambique, le PAM participe avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ONU-Habitat, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à différentes activités visant à intégrer les considérations environnementales à la planification nationale et à faciliter l'adaptation aux changements climatiques. À Djibouti, le PAM, la FAO, le FIDA et le PNUD ont mené un projet de développement agropastoral tendant à promouvoir la production de fourrage et l'horticulture ainsi qu'un programme de gestion des terres et des eaux superficielles.



35. En Mauritanie, les programmes conjoints ont été axés sur la promotion de l'égalité entre les sexes, le développement durable, la réalisation des OMD et les communications. Par ailleurs, le PAM, la FAO, le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et l'OMS ont décidé d'établir un centre d'information et de documentation des Nations Unies.

### **Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et approches sectorielles**

36. Au Rwanda, le PAM a signé avec le Gouvernement et ses partenaires de développement un mémorandum d'accord concernant l'application d'une approche sectorielle dans le secteur de la santé. Conformément à la politique d'aide au Rwanda et à la Déclaration de Paris, les partenaires se sont engagés à utiliser les systèmes de décaissement et de rapports financiers du Gouvernement. Lorsque le financement ne sera pas dispensé par l'entremise du Ministère de la santé, les partenaires fourniront des informations sur le coût et l'état d'avancement des projets menés dans le secteur de la santé.

### **Services communs**

37. L'expérience acquise dans les pays où est menée l'initiative "Unis dans l'action" a encouragé l'Organisation des Nations Unies à analyser les activités communes qui pourraient être rationalisées. Le PAM préside l'Équipe unique chargée des TIC qui fournit l'appui dont ont besoin les pays en question en matière de formulation des politiques ainsi que dans le domaine opérationnel. Le "Réseau unique" lancé au Mozambique en août 2008 est un exemple de gains d'efficacité: le PAM administre un réseau de télécommunications des Nations Unies qui relie les 20 organismes du système opérant dans le pays; son standard automatique privé, ses petites stations terrestres et la possibilité qu'offre ce système de constituer des bases de données communes et d'utiliser des listes de postage devraient permettre de réaliser des économies qui pourront être répercutées sur le coût des programmes. Le même processus est en cours en République-Unie de Tanzanie, et le Rwanda envisage une initiative semblable.
38. Le PAM préside actuellement le réseau de passation des marchés du Comité de haut niveau sur la gestion. L'harmonisation des procédures de passation des marchés est au nombre des questions qui retiennent le plus l'attention du Comité. Le réseau coopère avec le réseau financier du Comité afin d'élaborer des règles de gestion financière communes qui permettent aux institutions de passer des marchés conjoints et les uns pour les autres. Il sera élaboré des procédures afin d'aider les bureaux des pays où est menée l'initiative "Unis dans l'action" à planifier et à passer des marchés conjoints. Une note sur les achats responsables est sur le point d'être publiée et des cours de formation seront offerts en janvier 2009 aux membres du personnel du Siège qui s'occupent de la passation des marchés.
39. En République-Unie de Tanzanie, il a été entrepris une étude des procédures actuellement suivies par les organismes des Nations Unies afin de mettre au point un système commun de passation des marchés de services et d'articles non alimentaires pour tous les organismes des Nations Unies. La rationalisation de certains services communs exige cependant une intervention du Siège car les systèmes de gestion des ressources financières et humaines ne sont pas toujours compatibles, ce qui peut susciter des difficultés sur le plan opérationnel.



40. La conception du réseau de passation des marchés au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies et l'approche suivie dans la pratique quotidienne des achats sont reflétées dans les efforts déployés pour professionnaliser la fonction achats, améliorer la cohérence de l'action des différents organismes et tenir informés les spécialistes des achats du système des Nations Unies et les fournisseurs potentiels par le biais du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)).

### Locaux communs

41. Pendant les deux ans que le PAM a assumé la présidence de l'Équipe spéciale du GNUM sur les locaux communs, l'on a beaucoup avancé sur la voie de l'élaboration de directives et d'outils techniques à l'intention des bureaux de pays qui entreprennent des projets de locaux communs. Le PAM a fait valoir devant le Comité de haut niveau sur la gestion qu'il était de plus en plus difficile de financer de tels projets, les coûts de construction ayant augmenté à la suite de l'accroissement de la demande dans les pays émergents et, dans les grandes villes, le marché de l'immobilier n'ayant cessé de se renchérir, outre la difficulté à trouver des locaux appropriés. Depuis l'attentat à l'explosif contre les bureaux des Nations Unies à Alger, la sécurité des locaux est une question qui retient de plus en plus l'attention. La collaboration entre l'Équipe spéciale sur les locaux communs et les services de sécurité des différents organismes s'est resserrée, et les outils élaborés sous la direction du PAM, comme les analyses des coûts et des avantages, l'élaboration de certifications standard et les listes de contrôle des projets, sont utilisés pour évaluer les mesures pouvant être adoptées pour garantir la sécurité des locaux.
42. En 2008, le PAM s'est engagé à faire partie de la Maison des Nations Unies dans la Fédération de Russie. Au Bhoutan, il a financé la part lui revenant du coût de la construction d'une Maison des Nations Unies, qui a été retardée par suite des modifications apportées aux codes locaux d'urbanisme et de problèmes administratifs liés à la direction du projet par l'Organisation des Nations Unies.
43. Le PAM encourage une analyse rigoureuse des coûts et des avantages des locaux communs, en particulier du point de vue de la sécurité et de leur adéquation, et appuie l'intégration de considérations environnementales aux projets de locaux communs.

### Centre logistique commun des Nations Unies

44. Le Centre logistique commun des Nations Unies (UNJLC), dont le personnel est fourni par le PAM, l'UNICEF et le HCR, a mis au point et administré son site Web ainsi qu'un portail d'information sur la logistique, les douanes, le suivi des fournitures en temps de crise et le SIG/cartographie. De nouveaux outils de gestion informatisés de la logistique ont été lancés en 2008, dont le *Customs Information Guide*, qui contient des renseignements sur la réglementation douanière de 51 pays, et l'*United Nations Spatial Data Infrastructure for Transport*.
45. En 2008, l'Environmental Systems Research Institute a décerné au UNJLC un prix récompensant les efforts qu'il avait déployés pour utiliser le SIG au service des interventions humanitaires. L'antenne du UNJLC au Soudan a poursuivi les activités que lui avait confiées l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines de la fourniture d'articles non alimentaires, des abris temporaires, des canalisations et du SIG/cartographie. Le UNJLC a détaché du personnel pour appuyer les opérations mises sur pied au niveau interorganisations pour faire face aux situations d'urgence en Géorgie, en Haïti, au Mozambique, au Myanmar, en République centrafricaine et au Tchad.



46. Étant donné l'évolution des nouveaux systèmes d'aide humanitaire et l'obligation redditionnelle accrue que suppose l'approche de l'action groupée, les fonctions du UNJLC sont intégrées au Module mondial de la logistique afin de préserver le niveau de compétences requis. Conformément à la recommandation formulée en 2007 à l'issue de l'évaluation du système d'action groupée menée par le Comité permanent interorganisations et comme suite à la demande formulée par les partenaires membres de ce module en avril 2008, la cellule d'appui au Module mondial de la logistique et le UNJLC ont établi un bilan de leurs fonctions en vue de renforcer l'appui logistique fourni en période de crise. Sur la base des domaines de complémentarité identifiés, il a été élaboré une proposition tendant à constituer une équipe qui regrouperait les services centraux de la cellule d'appui et du UNJLC, qui a été approuvée par les parties prenantes en octobre 2008 et qui a été communiquée au Comité permanent interorganisations au moyen d'une note d'information en novembre 2008. Cette nouvelle équipe devrait être opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies**

47. En 2008, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) ont affrété 120 aéronefs, soit 20 pour cent de plus qu'en 2007. Ils ont transporté 255 000 passagers d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG) dans 14 pays et ont livré 10 100 tonnes de fret destiné aux opérations d'urgence réalisées dans quatre pays.

48. Les services de transport aérien fournis par le PAM sont concentrés en Somalie, au Soudan et au Tchad. L'opération au Tchad a été étendue au Cameroun en février 2008 pour fournir un appui aux réfugiés tchadiens. Les projets en cours en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont été poursuivis et il a fallu surmonter les difficultés liées à l'insécurité des routes, à la distance et au manque d'opérateurs en mesure de garantir la sécurité des vols. L'opération aérienne en Afghanistan assure des vols de passagers dans le pays même ainsi que de Kaboul à Doubaï. Depuis juin 2008, le PAM assure les seules liaisons aériennes entre le Niger et d'autres capitales africaines.

49. La possibilité d'obtenir rapidement un financement du CERF et les contributions que les donateurs ont apportées directement pour appuyer les transports aériens ont immensément facilité l'organisation d'opérations d'urgence et l'appui fourni aux activités humanitaires. Le Corps commun d'inspection (CCI) a recommandé qu'un financement plus prévisible soit mis à la disposition des services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies pour leur permettre de mener à bien des opérations à long terme.

50. Plusieurs améliorations ont été apportées aux méthodes de gestion des services de transports aériens assurés par le PAM, et il a en particulier été affecté des spécialistes qualifiés de l'aviation au sein des équipes chargées des opérations du PAM sur le terrain, comme recommandé récemment par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La formation dispensée en collaboration avec la société TNT aux spécialistes des transports aériens affectés par le PAM aux bureaux de pays ainsi qu'aux membres du personnel des autorités responsables de l'aviation civile et des différentes ONG a contribué à renforcer les capacités dans les pays où le PAM assure des services de transports aériens. Le Groupe de la sécurité des transports aériens du PAM a aidé à renforcer les capacités des services africains de l'aviation civile et a appuyé, en collaboration avec l'OACI, des initiatives tendant à améliorer la sécurité des transports aériens.



51. Les services du PAM chargés des transports aériens utilisent leurs propres systèmes de communication radio et de localisation par satellite pour suivre les vols des appareils affrétés et garantir leur sécurité. Un logiciel de régulation des vols a été introduit pour faciliter le contrôle administratif des opérations.
52. La Sous-Division des services aériens (OMLA) s'est associée avec différentes entreprises du secteur pour mener une action de sensibilisation à la sûreté et à la sécurité des services de transports aériens des Nations Unies. En outre, le PAM participe à des recherches sur la mise au point de nouveaux types de dirigeables qui pourraient permettre d'assurer des transports d'une manière plus économique et plus respectueuse de l'environnement.

### **Système de coordonnateurs résidents/coordonnateurs de l'action humanitaire**

53. Le PAM appuie le renforcement du système de coordonnateurs résidents et participe aux groupes de travail sur la gestion et l'obligation redditionnelle. Il a été décidé d'établir une nouvelle définition d'emploi pour les coordonnateurs résidents et les coordonnateurs de l'action humanitaire afin de susciter des candidatures de fonctionnaires qualifiés pour de tels postes. En 2008, quatre fonctionnaires du PAM ont été nommés coordonnateurs résidents en Algérie, au Cambodge, au Myanmar et au Tadjikistan; le PAM prépare également de nouveaux candidats pour les centres d'évaluation des coordonnateurs résidents.
54. Les discussions du Comité permanent interorganisations concernant le système des coordonnateurs de l'action humanitaire tendent, compte tenu des progrès accomplis dans le contexte du système de coordonnateurs résidents, à favoriser l'inclusion au niveau des pays. Le PAM continue d'appuyer les activités menées au plan interorganisations pour fusionner les fonctions des coordonnateurs de l'action humanitaire et des coordonnateurs résidents et encourage la création d'une fonction distincte pour les coordonnateurs de l'action humanitaire dans des cas comme celui du Myanmar, dont un a été affecté temporairement en attendant l'arrivée du coordonnateur résident, qui fait également fonction de coordonnateur de l'action humanitaire.

---

## **PARTIE 4 – COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES**

55. Les partenariats établis avec les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods ont facilité l'identification des priorités stratégiques et la fourniture de l'assistance.

### **Fonds des Nations pour l'enfance**

56. En 2007, le PAM s'était associé à l'UNICEF pour réaliser 149 projets dans 72 pays; en 2008, ces deux institutions ont collaboré à des interventions tendant à fournir l'enveloppe de services essentiels dans 49 pays. Le PAM et l'UNICEF ont entrepris en juillet 2008 des projets régionaux conjoints de cartographie pour analyser l'état d'avancement de ces interventions et une conférence de haut niveau est prévue pour 2009. Le PAM a également resserré son partenariat avec l'UNICEF et l'OMS pour mener à bien les programmes de déparasitage des enfants d'âge scolaire, surtout en Afghanistan, où 5,8 millions d'enfants ont bénéficié de ce programme en dépit de l'insécurité qui règne dans le pays et de sa topographie difficile.



57. REACH est l'intitulé d'un partenariat visant à éliminer la faim chez les enfants qui trouve son origine dans l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants et qui, initialement axé sur un effort de sensibilisation et de mobilisation au plan mondial, a été réorienté vers les opérations menées au niveau des pays. Son objectif demeure inchangé: réduire la proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale d'ici à 2015, comme prévu par l'OMD 1. En octobre 2008, la FAO, l'OMS, l'UNICEF et le PAM se sont engagés à appuyer des activités concertées visant à éliminer la dénutrition chez les enfants, et il a été créé une équipe interorganisations, intégrée aux services du Siège du PAM, à Rome, pour appuyer la coordination des partenaires REACH; cette équipe, qui comprend des fonctionnaires du PAM, de l'UNICEF, de l'OMS, de la FAO et d'ONG, collabore avec différents partenaires de la société civile et la Banque mondiale.
58. En 2008, le partenariat REACH: i) a affiné ses interventions à la lumière des informations nouvellement acquises; ii) a élaboré des méthodes pour fournir un appui aux pays dans les domaines de l'analyse des moyens d'intervention ainsi que du calcul des coûts et de la planification des interventions et de l'établissement d'un ordre de priorités; iii) a lancé des projets pilotes en Mauritanie et en République démocratique populaire lao pour démontrer qu'il est possible de produire un impact immédiat sur la dénutrition; iv) a élaboré sur la base des enseignements tirés de l'expérience des procédures visant à élargir l'ampleur des interventions; v) a mis au point une méthode permettant aux pays d'échanger des informations sur les activités ayant le mieux réussi à réduire la dénutrition et à les reproduire; et vi) a convoqué des réunions des partenaires pour coordonner les activités menées dans le domaine de la nutrition.

### **Coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome**

59. En 2007, le PAM et la FAO ont collaboré à la réalisation de 105 projets dans 61 pays, et le PAM et le FIDA à l'exécution de 17 projets dans 14 pays.
60. À la suite de la décision adoptée par le Conseil d'administration du PAM à sa deuxième session ordinaire de 2007 (2007/EB.2/33), par laquelle il "a prié le Secrétariat du PAM, une fois achevé le processus de planification stratégique, de mener des consultations avec les autres organisations ayant leur siège à Rome en vue de l'élaboration d'un document conjoint sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels établis aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif", le Plan stratégique du PAM pour 2008–2011 fait de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome l'un des piliers de l'approche que le PAM entend suivre en matière de partenariat. Celles-ci travaillent actuellement à l'élaboration d'un document conjoint identifiant les mesures qui pourraient être adoptées pour faire face aux problèmes du moment, comme la hausse des prix des produits alimentaires et les changements climatiques; ce document conjoint doit être présenté aux organes directeurs de ces institutions en 2009.
61. Les institutions ayant leur siège à Rome ont continué d'appuyer les activités des groupes thématiques sur la sécurité alimentaire, qui constituent des éléments importants de l'action menée au plan national pour combattre l'insécurité alimentaire, et ont continué d'y participer. L'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire constituée par le Secrétaire général de l'ONU et le Cadre d'action global ont souligné la nécessité de resserrer la coordination entre les parties prenantes, et les institutions basées à Rome se sont employées activement à promouvoir l'approche de renforcement parallèle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



62. Des missions conjointes des institutions ayant leur siège à Rome, de la Banque mondiale et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ont identifié les programmes à mettre en œuvre pour faire face aux crises alimentaires surgies au Bénin, au Burkina Faso, au Cambodge, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Haïti, au Lesotho, au Libéria, à Madagascar, en Mauritanie, au Mozambique, au Népal, au Niger, au Sénégal, en Sierra Leone et en Zambie. Dix-neuf pays ont participé au séminaire organisé par l'Union africaine (UA) et le NEPAD sur le thème "L'accélération des investissements face à la hausse des prix des produits alimentaires et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire", dans le contexte duquel le PAM a fourni un appui thématique concernant la gestion des catastrophes, les filets de protection sociale, la nutrition et la création d'activités génératrices de revenus en vue de faciliter l'accès à l'alimentation.
63. Le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique créé par le Secrétaire général de l'ONU, auquel participent les institutions ayant leur siège à Rome, est parvenu à la conclusion que le PAM devait être l'une des principales institutions chargées de mettre en œuvre sa recommandation tendant à ce que les programmes d'alimentation scolaire ou les programmes d'enrichissement des aliments en micronutriments soient considérablement renforcés. Le Groupe a approuvé un plan stratégique pour la promotion de l'agriculture et le renforcement de la sécurité alimentaire et, à la suite des démarches des institutions basées à Rome, a demandé aux gouvernements d'appuyer le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, qui constitue un cadre pour l'élaboration de stratégies nationales de promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.
64. Les institutions ayant leur siège à Rome envisagent de s'associer pour améliorer les mécanismes de réduction des risques de catastrophes et améliorer ainsi la résilience des populations vulnérables dans les pays à haut risque et à faible capacité qui sont exposés aux catastrophes naturelles.
65. Le PAM et le FIDA ont collaboré à la mise au point d'un système de gestion des risques météorologiques afin d'atténuer la vulnérabilité des populations rurales pauvres aux vicissitudes extrêmes du temps. Reconnaisant l'expérience acquise par le PAM en matière de transfert des risques liés au mauvais temps, le Gouvernement chinois a demandé au PAM et au FIDA de l'aider à mettre au point des mécanismes pilotes de gestion des risques de sécheresse et d'inondation afin de protéger les petits agriculteurs vulnérables.
66. En 2008, le PAM et la FAO ont entrepris des missions conjointes d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Bangladesh, en Éthiopie, au Myanmar, en Ouganda, en République populaire démocratique de Corée, au Sud-Soudan, au Swaziland et au Zimbabwe. Le principal constat a été que les prix élevés des produits alimentaires et des carburants avaient aggravé la pauvreté et l'insécurité alimentaire. En outre, en Éthiopie, en République populaire démocratique de Corée et au Zimbabwe, la récolte avait été mauvaise, ce qui avait intensifié une insécurité alimentaire déjà considérable. Au Bangladesh, des conditions météorologiques favorables et la hausse des prix des produits alimentaires se sont traduites par une augmentation de la production, les cultivateurs mettant en culture des superficies accrues et utilisant davantage d'intrants.
67. Le PAM a réalisé 20 évaluations de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et s'emploie actuellement à régler les difficultés que suppose l'évaluation de cet impact sur les ménages. Les résultats de ces évaluations seront intégrés aux plans d'exécution du PAM et de ses partenaires.

68. À la soixante-troisième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le PAM a lancé l'initiative "Achats au service du progrès", avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, de la Fondation Howard G. Buffett et du Gouvernement belge. Cette initiative, qui a pour but d'aider les agriculteurs pauvres des pays en développement à pouvoir compter sur des marchés fiables sur lesquels vendre l'excédent de leur production à des prix rémunérateurs, contribuant ainsi à consolider les fragiles économies locales, fera date. Elle doit être mise en œuvre à titre pilote dans 21 pays au cours des cinq prochaines années. La Banque mondiale a promis son appui au niveau des pays. Des évaluations ont été réalisées dans la plupart des pays où elle doit être appliquée et des préparatifs sont en cours pour commencer à acheter des produits dès la prochaine campagne. Le Mozambique a d'ores et déjà passé son premier marché, qui porte sur l'achat de 250 tonnes de niébé à la coopérative IKURU, à laquelle participent 9 500 petits agriculteurs.
69. En juin 2008, les institutions ayant leur siège à Rome ont signé avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) un mémorandum d'accord visant à accroître la production alimentaire et à renforcer la sécurité alimentaire et à élever les revenus ruraux, en particulier dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès" en créant des possibilités nouvelles pour les petits exploitants. L'Alliance et les institutions basées à Rome concentreront leurs efforts, dans un premier temps, sur le Kenya, le Malawi, le Mali, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda.

### **Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

70. Le PAM est coparrain d'ONUSIDA depuis cinq ans. En 2007, il a réalisé en collaboration avec lui 40 projets dans 28 pays. En 2008, le rôle de premier plan dévolu au PAM en matière d'appui alimentaire et nutritionnel conformément à la répartition des tâches convenue a consisté notamment à renforcer l'action nationale en menant une action de sensibilisation et en fournissant des avis et un soutien techniques, assistance qui est devenue plus urgente que jamais, la hausse des prix alimentaires compromettant la sécurité alimentaire des ménages et la situation nutritionnelle des groupes vulnérables.
71. Le PAM appuie les programmes de prévention du VIH, de traitement et de soins aux séropositifs dans 20 des 25 pays où la prévalence de l'infection est la plus forte, et 1,8 million de personnes ont bénéficié de son assistance. Il réalise des programmes de lutte contre le VIH ou la tuberculose dans 50 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et six nouveaux fonctionnaires ont été recrutés pour améliorer l'exécution et l'efficacité des programmes des bureaux régionaux. À la fin de 2007, 38 plans nationaux de lutte contre le VIH comportaient des composantes concernant l'alimentation et la nutrition, contre 32 seulement en 2005. Le nombre de partenaires ayant incorporé de telles composantes à leurs propres programmes est passé de 440 en 2005 à 546 en 2007. En Afrique australe, neuf pays, contre deux seulement en 2005, ont reçu un appui technique du PAM.

### **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**

72. En 2007, le PAM et le HCR ont travaillé à la réalisation de 63 projets dans 41 pays. En 2008, ils ont continué de mettre en œuvre leur programme de travail annuel conjoint en mettant l'accent sur les activités opérationnelles, les ressources et la mobilisation de fonds, le partage de l'information et la communication, ainsi que la sensibilisation. Cette collaboration est complétée par les plans d'action conjoints réalisés au plan national.



73. En 2008, des missions d'évaluation conjointes ont été organisées au Bangladesh, au Burundi, en Iran, en Namibie, au Népal et au Tchad. Ces missions ont été unanimes à constater que la mobilité limitée des réfugiés, les possibilités d'emploi réduites qui s'offrent à eux et le fait qu'ils n'ont guère accès à la terre ont pour effet d'aggraver leur vulnérabilité.
74. Le PAM et le HCR ont révisé les Directives relatives aux évaluations conjointes publiées en 2004 pour mettre à jour les méthodes de mesure de la sécurité alimentaire et les sections concernant la sécurité du personnel, les personnes déplacées dans leur propre pays et les réfugiés vivant en milieu urbain.

### **Organisation mondiale de la santé**

75. En 2007, le PAM et l'OMS ont œuvré ensemble à la réalisation de 68 projets dans 41 pays; ils ont collaboré notamment dans le domaine logistique afin de tirer le meilleur parti possible des capacités dont dispose le PAM dans le contexte des opérations humanitaires. Des trousseaux sanitaires d'urgence de l'OMS ont été expédiés des Entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies établis avec le soutien du PAM au Bangladesh, en Iraq, à Madagascar, au Mozambique, en Ouganda, au Pérou, en République populaire démocratique de Corée, en Somalie, à Sri Lanka, au Soudan, au Tchad, en territoire palestinien occupé et au Togo. Le PAM et l'OMS ont dispensé une formation conjointe dans les domaines de la santé publique et de la logistique, et le PAM finance deux postes de spécialistes de la logistique de l'OMS.
76. L'OMS et le PAM coopèrent dans les domaines de l'ACV et des évaluations de la situation sanitaire dans 25 pays où l'OMS s'emploie à mettre au point des outils et des indicateurs de suivi de la situation sanitaire et de la vulnérabilité.

### **Banque mondiale**

77. En 2007, le PAM a collaboré avec la Banque mondiale à 18 projets réalisés dans 14 pays, essentiellement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. La Banque mondiale et les institutions ayant leur siège à Rome ont formulé des recommandations touchant les mesures à adopter pour atténuer l'impact de la hausse des prix sur la pauvreté et sur la faim, notamment en encourageant les gouvernements à ne pas imposer de restrictions aux mouvements transfrontières d'assistance. Au niveau des pays, le PAM s'est associé à la Banque mondiale pour mettre en œuvre le programme de 1,2 milliard de dollars qu'elle a élaboré pour atténuer les effets de la crise alimentaire mondiale; une partie de ces fonds a été mise à la disposition du PAM, directement en Guinée-Bissau, au Libéria et en République centrafricaine, et par l'entremise du gouvernement au Burundi et au Népal. Un élément essentiel de ces interventions a été l'utilisation de programmes d'alimentation scolaire comme filets de protection sociale. L'accroissement envisagé des investissements annuels de la Banque mondiale dans l'agriculture, dont le montant doit passer de 4 milliards à 6 milliards de dollars, a été aligné sur ces interventions et se traduira par un resserrement du partenariat entre les deux institutions dans les efforts qu'elles déploient pour faciliter la transition des secours vers le redressement dans le secteur de l'agriculture, partenariat qui sera complété par leur collaboration continue dans les domaines de la santé et de la nutrition maternelles et infantiles, du VIH/sida, de l'analyse des marchés, de l'analyse de la vulnérabilité et de l'atténuation des risques des catastrophes. Le PAM et la Banque mondiale ont collaboré en septembre 2008 à l'évaluation conjointe des besoins en Géorgie et, en Éthiopie, se sont attachés ensemble à améliorer l'indice de mesure de la sécheresse et à mettre en place un cadre de gestion des risques qui pèsent sur les moyens de subsistance. En 2008, la Banque mondiale a engagé pour 25 millions de dollars de financement conditionnel et la création



par la Banque mondiale du Fonds d'investissement climatique a créé des possibilités nouvelles.

78. Du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, il a été plus difficile pour le PAM de mobiliser des ressources utilisables de façon souple pour faire face aux besoins changeants. La Banque mondiale et le PAM ont constitué une équipe spéciale conjointe chargée d'étudier la possibilité d'utiliser des outils techniques de la Banque mondiale comme la gestion des risques financiers afin de remédier aux difficultés rencontrées. Un plan d'action devrait pouvoir être soumis au Conseil pour discussion en 2009.

### **Organisation météorologique mondiale**

79. Une initiative de la Banque mondiale, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de la FAO et du PAM vise à améliorer les mécanismes de suivi de la sécurité alimentaire, de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques. La mission pilote qui s'est rendue au Bangladesh en décembre pour étudier l'infrastructure hydrométéorologique et évaluer les besoins institutionnels a constitué une innovation qui pourrait être répétée d'autres pays.

### **Organisations non gouvernementales**

80. En 2007, le PAM s'est associé à 2 815 ONG – 230 internationales et 2 585 locales – pour mettre en œuvre 192 projets dans 69 pays. Les ONG associées au Programme ont distribué 1,9 million de tonnes de produits alimentaires, soit 54 pour cent – chiffre record – de l'aide alimentaire fournie par le PAM dans le monde entier.
81. En mars 2008, la Directrice exécutive a organisé une consultation avec huit ONG associées, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au sujet des interventions qui pourraient être mises sur pied conjointement pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires. Une réunion technique a été organisée avec neuf ONG au mois de juin pour discuter des mesures que le PAM pourrait prendre à cette fin dans des domaines comme les programmes de transferts en espèces et de bons d'alimentation, la programmation en milieu urbain, la protection sociale, le resserrement de la collaboration, le Plan stratégique du PAM, les achats au service du progrès, la nutrition et l'alimentation scolaire.

---

## **PARTIE 5 – SUIVI DE CONFERENCES INTERNATIONALES**

### **Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Bali)**

82. Lors d'une déclaration prononcée à l'occasion du débat de haut niveau qui a eu lieu à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Bali en décembre 2007, le PAM a mis l'accent sur les conséquences humanitaires des changements climatiques et a eu des entretiens avec des ministres des pays bénéficiant de son assistance et d'autres parties prenantes. Le PAM a organisé une manifestation parallèle concernant les changements climatiques et la faim, et a participé à une autre de ces manifestations parallèles organisées conjointement par les institutions ayant leur siège à Rome.



### **Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies (Rome)**

83. Cette conférence, qui a eu lieu à Rome en juin, a été organisée par les institutions basées à Rome et Bioversity International et a rassemblé les représentants de 181 pays et 40 chefs d'État ou de gouvernement. Dans leur déclaration finale, les participants ont demandé à la communauté internationale d'accroître son appui aux programmes de protection sociale afin d'atténuer la faim et la malnutrition.

### **Troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement (Accra)**

84. Cette réunion, tenue à Accra en septembre, faisait suite à celles qui avaient eu lieu à Rome en 2003 et à Paris en 2005. La Directrice exécutive a participé à ce forum, à l'occasion duquel l'attention a été appelée sur la crise alimentaire mondiale et la nécessité pour la communauté internationale de renouveler son engagement d'aider à satisfaire les besoins identifiés. Le Programme d'action d'Accra adopté par les gouvernements lors de cette réunion a été pour eux une occasion de réaffirmer leur volonté de promouvoir le développement. Le Programme d'action souligne que de nouveaux défis mondiaux, comme la hausse des prix des produits alimentaires et les changements climatiques, risquent de réduire à néant les progrès accomplis sur la voie d'une réduction de la pauvreté.

### **Conférence internationale sur le financement du développement (Doha)**

85. Les États Membres et les institutions internationales ont réaffirmé leur engagement de s'attaquer aux défis naissants et de réaliser les objectifs de développement. Les institutions ayant leur siège à Rome ont organisé une manifestation parallèle conjointe pour appeler l'attention sur les causes profondes de la crise alimentaire actuelle, telles qu'elles sont identifiées dans le Cadre d'action global, et les mesures à adopter pour renforcer la sécurité alimentaire dans le monde.

---

## **PARTIE 6 – AUTRES QUESTIONS DECOULANT DE L'EXAMEN TRIENNAL D'ENSEMBLE DES ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT**

### **Transition des secours vers le développement**

86. Le PAM a continué de participer aux travaux des instances interorganisations qui s'occupent des questions liées à la transition, et en particulier: i) du Groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur le redressement accéléré; ii) du Groupe de travail conjoint GNUD/Comité exécutif pour les affaires humanitaires sur les problèmes de transition; iii) de l'atelier sur la transition dans les pays sortant d'une crise ou d'un conflit, tenu au Caire en mars 2008; et iv) du Forum sur les politiques de redressement accéléré tenu à Copenhague. Le PAM a également pris part aux discussions concernant la direction, le fonctionnement et l'impact des groupes interorganisations.

87. Le PAM continuera de collaborer avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix dans le cadre des opérations interorganisations menées en Sierra Leone et attend qu'un financement soit approuvé par le Fonds pour la consolidation de la paix. Le PAM a pris part à l'initiative entreprise sous la direction du Royaume-Uni pour mettre sur pied un Fonds pour le redressement accéléré. Il a élaboré des lignes directrices concernant le



ciblage en période de crise et continuera d'appuyer les travaux menés par les bureaux de pays pour élaborer des plans et des programmes tendant à faciliter la transition, le redressement et le transfert des responsabilités.

88. Le PAM continuera d'analyser l'expérience qu'il a tirée récemment des opérations menées dans les pays en transition en vue d'actualiser sa stratégie dans ce domaine, particulièrement pour ce qui est de l'alignement sur les priorités nationales et de l'appui du système des Nations Unies. Il ressort des conclusions préliminaires de cet examen que l'impact du soutien apporté par le PAM aux pays en transition ne s'est pas limité à une assistance alimentaire directe en ce sens que ses activités ont contribué à produire des "dividendes de la paix", à préserver les moyens de subsistance grâce à la mise en place de filets de protection sociale, à promouvoir un vaste effort de relèvement de l'infrastructure, à soutenir les achats de produits alimentaires, à améliorer le fonctionnement des marchés locaux et à renforcer la protection de la population civile.

### Renforcement des capacités

89. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le PAM réalise en collaboration avec les gouvernements deux projets régionaux de renforcement des capacités. L'initiative intitulée "Vers l'élimination de la dénutrition chez les enfants d'Amérique latine et des Caraïbes d'ici à 2015", appuyée par 16 conférences régionales, a suscité une prise de conscience accrue du problème, en particulier parmi les décideurs. Lors de la Conférence ministérielle organisée par le Gouvernement chilien et le PAM en mai 2008, les représentants de 33 pays ont signé la Déclaration de Santiago, qui a ouvert la voie à la mise en œuvre d'une action coordonnée de plus grande envergure tendant à éliminer la dénutrition chez les enfants dans la région et à établir un mécanisme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, le PAM devant jouer un rôle de premier plan dans le processus de concertation et d'assistance technique. Il ressort d'une nouvelle étude sur le coût de la faim au Pérou qu'en 2005, l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans a représenté l'équivalent de 3 pour cent du produit intérieur brut et de 34 pour cent des dépenses sociales du pays pendant l'année.
90. L'assistance du PAM a contribué à l'élaboration et au lancement de plans nationaux d'élimination de la dénutrition chronique au Belize, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine. Le PAM a dirigé la formulation de plans conjoints des organismes des Nations Unies visant à éradiquer la dénutrition des enfants en Bolivie, en Équateur et au Pérou. Des plans nationaux de prévention et de réduction des carences en micronutriments sont en cours d'élaboration dans plusieurs autres pays, et le Gouvernement panaméen a lancé le sien en 2008. Le PAM appuie ces plans en collaboration avec l'Institut pour l'Amérique centrale et le Panama et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et fournit une assistance technique pour les programmes de supplémentation en micronutriments, notamment grâce à l'enrichissement d'aliments complémentaires. En 2008, il a été lancé sur Internet un site novateur de gestion des connaissances appelé Nutrinet<sup>5</sup>, qui facilite la coopération Sud-Sud dans le domaine de la lutte contre la faim et la dénutrition.

### Problématique hommes-femmes

91. L'évaluation que le PAM a faite récemment de sa Politique concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007) a confirmé que le Programme a mis en place des bases



<sup>5</sup> <http://www.nutrinet.org>.



solides pour l'intégration des femmes aux activités de développement en rehaussant la visibilité et en encourageant l'inclusion des femmes. Conformément aux recommandations issues de cette évaluation, le PAM travaille à l'élaboration d'une nouvelle politique de promotion de l'égalité entre les sexes, qui sera soumise à l'approbation du Conseil en 2009 et qui tend, en exploitant les résultats donnés par les politiques et les stratégies passées, à remédier aux difficultés qui subsistent, notamment en ce qui concerne la protection des femmes lors des distributions de produits alimentaires et les aspects sexospécifiques du VIH/sida. Les mesures qui seront adoptées en priorité tendront également à renforcer les capacités et l'obligation redditionnelle, conformément à la Politique sur la parité entre les sexes et l'autonomisation des femmes à l'échelle du système des Nations Unies (CEB/2006/2).

92. Le document intitulé "Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008–2011)" indique les mesures à prendre pour améliorer la représentation des femmes au sein du personnel, notamment en modifiant les processus de recrutement et d'organisation des carrières de manière à permettre au PAM de développer les capacités et d'encourager les échanges de personnel avec les autres organismes des Nations Unies, les gouvernements et les ONG.
93. Le PAM continue de participer aux différentes équipes spéciales du système des Nations Unies chargées d'appuyer les efforts déployés au niveau interorganisations pour améliorer la condition des femmes et éliminer la violence à leur égard. Il a, dans le cadre de l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels en période de crise humanitaire<sup>6</sup>, contribué à l'élaboration de la résolution de l'Assemblée générale sur les actes d'exploitation et d'abus sexuels<sup>7</sup> et du centre de documentation sur l'exploitation et les abus sexuels. Le PAM participe également à la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit et a coprésidé, avec le HCR et la Women's Commission for Refugee Women and Children, l'Équipe spéciale sur l'accès sans risque au bois de feu et aux autres sources d'énergie en période de crise humanitaire. Cette dernière a élaboré des lignes directrices relatives à l'efficacité énergétique et a établi une matrice sur les rôles et responsabilités des différentes institutions concernant l'accès aux combustibles dans le contexte des opérations humanitaires.
94. Lors du lancement par le Secrétaire général de l'ONU, en février 2008, de sa campagne renforcée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le PAM a pris l'engagement de renforcer les capacités de protection dans le contexte de ses opérations. Une formation s'adressant au personnel du PAM et de ses partenaires, y compris les gouvernements, a été dispensée dans 10 bureaux de pays et sera étendue à 20 autres en 2009.

## Évaluation

95. En 2008, le PAM a soumis à son Conseil d'administration une version révisée de sa politique en matière d'évaluation et cinq rapports d'évaluation. Une évaluation conjointe PAM/FAO des systèmes d'information concernant la sécurité alimentaire sera soumise au Conseil et au Comité du programme de la FAO en 2009. Le PAM a participé aux évaluations de la mise en œuvre de l'initiative "Unis dans l'action" et fait partie du Groupe



<sup>6</sup> Créée par le Comité exécutif pour les affaires humanitaires.

<sup>7</sup> "Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des membres du personnel des Nations Unies ou de personnel apparenté" (résolution 62/214 de l'Assemblée générale) (mars 2008).



interorganisations chargé d'évaluer l'assistance fournie par le système des Nations Unies en Afrique australe. Le PAM participe à l'examen conjoint par les institutions bilatérales et multilatérales de l'indépendance, de la crédibilité et de l'utilité du Bureau de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial. En outre, le PAM est membre du GNUE et du Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP).

## Changements climatiques

96. L'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe sont deux volets importants du Plan stratégique du PAM pour 2008-2011. L'expérience et les capacités que peut offrir le PAM aux gouvernements en tant que partenaire d'exécution peuvent beaucoup contribuer à l'action mondiale visant à faciliter l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans la mesure où le Programme peut: i) mettre son appareil logistique et ses 9 000 fonctionnaires sur le terrain au service des interventions visant à faire face à des crises provoquées par des phénomènes climatiques; ii) fournir des services, par exemple dans des domaines comme l'ACV et l'assurance contre le mauvais temps, qui tiennent compte de l'impact des changements climatiques sur les groupes les plus vulnérables; et iii) mettre en œuvre des projets qui encouragent les communautés des pays en développement à se préparer aux effets des changements climatiques. Des systèmes de protection sociale, comme des programmes de transferts en espèces ou des programmes Vivres contre travail, peuvent être établis pour mettre en place une infrastructure sur laquelle le climat n'ait pas prise et promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles afin de renforcer les capacités de résistance et d'adaptation aux changements climatiques.

---

## PARTIE 7 – ACTIVITES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

### Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM

97. La réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM, qui a eu lieu à New York en janvier 2008, a été coordonnée par l'UNICEF. Les principales questions discutées ont été au nombre de trois:

- i) *Progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, discussion coordonnée par l'UNICEF.* Les taux de mortalité maternelle avaient baissé de moins de 1 pour cent et les progrès accomplis en matière de réduction de la mortalité infantile demeuraient trop lents pour que le quatrième objectif puisse être atteint. Beaucoup de pays étaient sur la bonne voie pour ce qui était de la réalisation des cibles fixées dans le domaine de l'éducation;
- ii) *"Unis dans l'action", discussion coordonnée par le PNUD et l'UNFPA.* Les huit pays où l'initiative "Unis dans l'action" était mise en œuvre à titre pilote utilisaient un modèle souple, mais il ne fallait pas que l'attention se trouve trop concentrée sur le processus; la collaboration et la cohérence en matière de mobilisation de fonds étaient des éléments essentiels;
- iii) *Stratégie pour la prévention des catastrophes, discussion coordonnée par le PAM.* Entre les réunions conjointes de 2006 et de 2008, il s'était produit dans le monde 967 catastrophes qui avaient entravé les efforts de développement et les activités



humanitaires; les programmes ne pourraient être efficaces que si l'on parvenait à réduire les risques et à accroître la résilience.

### **Visites conjointes sur le terrain des Conseils d'administration**

98. Une délégation des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM s'est rendue en Haïti en mars pour observer les opérations, la collaboration interorganisations et l'assistance fournie pour aider Haïti à réaliser ses objectifs de développement. La mission a eu des entretiens avec le représentant du Gouvernement, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, deux représentants spéciaux adjoints et l'équipe de pays des Nations Unies ainsi qu'avec des représentants de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), de donateurs, d'organisations de la société civile et d'ONG. La délégation a relevé la nécessité de veiller à ce que les initiatives soient programmées dans l'optique d'un développement durable et que le dialogue entre l'Équipe de pays des Nations Unies et la MINUSTAH se poursuive afin d'assurer une transition méthodique des activités à court terme vers des efforts de développement durable. La mission a encouragé l'Équipe de pays des Nations Unies à appuyer plus activement la coopération Sud-Sud.

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire
CCI	Corps commun d'inspection
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FIDA	Fonds international de développement agricole
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GNUE	Groupe des Nations Unies sur l'évaluation
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HEWSweb	Service d'alerte rapide aux crises humanitaires
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMLA	Sous-Division des services aériens
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SIG	Système d'information géographique
TIC	technologies de l'information et des communications
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNJLC	Centre logistique commun des Nations Unies
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 9–11 février 2009**

## **RAPPORTS ANNUELS**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2009/4/Corr.1**  
6 février 2009  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2008**

**RECTIFICATIF**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

1. Dans le Résumé, au cinquième paragraphe, la première phrase doit se lire comme suit:  
"En 2008, le PAM a participé à 84 programmes conjoints dans 31 pays, dont plus d'un tiers dans les pays où l'initiative "Unis dans l'action" est mise en œuvre à titre pilote."
2. Le paragraphe 27 doit se lire comme suit:  
"En 2008, le PAM a continué de participer à 84 programmes conjoints dans 31 pays, dont 33 dans les pays où est mise en œuvre à titre pilote l'initiative "Unis dans l'action". Les principaux domaines de coopération visés par ces programmes conjoints étaient l'éducation, la santé et la nutrition, le VIH/sida, la sécurité alimentaire, la gestion des catastrophes, le renforcement des capacités et l'environnement."
3. Au paragraphe 29, la première phrase doit être remplacée par la suivante:  
"Au Guatemala, le PAM a collaboré avec l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, la FAO et le programme des Volontaires des Nations Unies pour lutter contre la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 36 mois et les femmes enceintes."
4. Au paragraphe 30, la deuxième phrase doit être remplacée par la suivante:  
"Au Bénin, le PAM a œuvré avec l'UNICEF pour apporter un appui aux personnes vivant avec le VIH."
5. La deuxième phrase du paragraphe 31 doit être supprimée.
6. Au paragraphe 33, la deuxième phrase doit être remplacée par la suivante:  
"En Inde, le PAM a coopéré avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour apporter un appui aux activités de subsistance."
7. Au paragraphe 34, la deuxième phrase doit être remplacée par la suivante:  
"Au Cap-Vert, le PAM a travaillé avec la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'UNFPA, l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'OMS dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et de la prévention des catastrophes."

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 9–11 février 2009**

## **RAPPORTS ANNUELS**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2009/4/Add.1**  
9 janvier 2009  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2008**

**ADDITIF**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

**TABLEAU 1: RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION  
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
A/62/L.7	En cours d'application	La situation en Afghanistan	Le PAM contribue au rapport du Secrétaire général de l'ONU en communiquant des informations sur ses activités au Coordonnateur résident.
A/62/L.34/Add.1	En cours d'application	Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles: de la phase des secours à celle de l'aide au développement	Voir "Mise à jour sur les interventions du PAM en matière de préparation aux catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets" (WFP/EB.1/2007/5-B).  En octobre 2008, le PAM a élaboré un document directif informel sur la prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets et organisé une consultation avec les membres du Conseil pour discuter du rôle que devrait jouer le PAM pour appuyer et renforcer: i) les capacités des gouvernements en matière de préparation, d'évaluation et d'intervention en cas de famine découlant de catastrophes; et ii) la résilience aux chocs des communautés grâce à la mise en place de filets de sécurité sociale ou d'activités Vivres pour la création d'avoirs, notamment pour les aider à s'adapter aux changements climatiques.
A/62/L.36	En cours d'application	Assistance au peuple palestinien	Voir la rubrique A/62/L.7.
A/62/L.37	En cours d'application	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies	Voir le chapitre 1 du "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007" (WFP/EB.1/2008/4).
A/62/L.38	En cours d'application	Sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	Le PAM fait partie du Comité directeur sur la sécurité du personnel créé par le Comité de haut niveau sur la gestion.  Voir le "Rapport du PAM sur la sécurité en 2007" (WFP/EB.A/2008/13-E).  Voir la "Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2008/13-D).
A/62/431	En cours d'application	Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés en Afrique	PAM. 2008. <i>Le PAM en Afrique, Partenariats, faits et chiffres de 2007</i> . Rome.
A/62/439/Add.2	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	Le PAM défend le droit à l'alimentation et les efforts déployés par les gouvernements pour adopter une approche axée sur ce droit. Le PAM cible ses activités en fonction des besoins des bénéficiaires: ses ressources limitées vont aux personnes et aux groupes les plus vulnérables. Les principes de programmation suivis par le PAM sont semblables, par leurs effets, à une approche fondée sur les droits. Voir le "Plan stratégique du PAM pour 2008-2011" (WFP/EB.A/2008/5-A/1.Rev.1).



**TABLEAU 2: RÉOLUTIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2007 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
E/2007/L.18, telle que modifiée oralement, et E/2007/SR/44	En cours d'application	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	Voir la rubrique A/62/L.7.





برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 27–30 octobre 2008

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 15 de l'ordre du  
jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2008/15**  
30 octobre 2008  
ORIGINAL: ANGLAIS

### Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S.E. M. José Eduardo Dantas Ferreira Barbosa</b> (Cap-Vert)
Suppléant:	<b>S.E. El Hadj Thierno Mamadou Cellou Diallo</b> (Guinée)
Vice-Président	<b>M. Evgeny F. Utkin</b> (Fédération de Russie)
Suppléante:	<b>Mme Oksana Dramaretska</b> (Ukraine)
Membre:	<b>Mme Lamya Ahmed Al-Saqqaf</b> (Koweït)
Suppléant:	<b>M. Noel D. De Luna</b> (Philippines)
Membre:	<b>M. Manuel Antonio Álvarez Espinal</b> (Pérou)
Suppléant:	<b>S.E. M. Enrique Moret Echeverría</b> (Cuba)
Membre:	<b>S.E. M. James Alexander Harvey</b> (Royaume-Uni)
Suppléant:	<b>M. Richard Newberg</b> (États-Unis d'Amérique)
Rapporteur:	<b>M. Erizal Sodikin</b> (Indonésie)

### DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	60
Désignation du Rapporteur	60
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2008/EB.2/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive	60
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2008/EB.2/2 Politique d'évaluation du PAM	60
2008/EB.2/3 Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: Enjeux et perspectives	60
2008/EB.2/4 Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008-2011)	61
2008/EB.2/5 Défi mondial, ripostes nationales: L'appui du PAM aux programmes nationaux de lutte contre le sida — Mise à jour annuelle des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida	61
2008/EB.2/6 Rapport d'activité sur l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants	61
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2008/EB.2/7 Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009	61
2008/EB.2/8 Axer la gestion sur les résultats: Deuxième examen des progrès de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats — Rapport du Commissaire aux comptes	62
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2008/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne	62
2008/EB.2/10 Rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire	63
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE</b>	
2008/EB.2/11 Intervention prolongée de secours et de redressement Sri Lanka 10756.0	63
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE</b>	
2008/EB.2/12 Programme de pays Kenya 10668.0 (2009-2013)	63
2008/EB.2/13 Intervention prolongée de secours et de redressement Burundi 10528.1	63
2008/EB.2/14 Intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 10127.3	63

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**

<b>2008/EB.2/15</b>	<b>Programme de pays Niger 10614.0 (2009-2013)</b>	<b>64</b>
<b>2008/EB.2/16</b>	<b>Projet de développement Côte d'Ivoire 10759.0</b>	<b>64</b>

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

<b>2008/EB.2/17</b>	<b>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010</b>	<b>64</b>
---------------------	---	-----------

## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

<b>2008/EB.2/18</b>	<b>Examen des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif</b>	<b>64</b>
---------------------	--	-----------

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>2008/EB.2/19</b>	<b>Résumé des travaux de la session annuelle de 2008 du Conseil d'administration</b>	<b>64</b>
---------------------	--	-----------

## **QUESTIONS DIVERSES**

<b>2008/EB.2/20</b>	<b>Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Honduras</b>	<b>64</b>
---------------------	---	-----------

<b>Annexe I</b>	<b>Ordre du jour</b>	<b>65</b>
-----------------	----------------------	-----------

---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

*27 octobre 2008*

### **Désignation du Rapporteur**

En application de l'article XII de son Règlement Intérieur, le Conseil a nommé M. Trevor Sichombo (Zambie, Liste A) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2008.

*27 octobre 2008*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

## **QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**

### **2008/EB.2/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

*27 octobre 2008*

## **QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

### **2008/EB.2/2 Politique d'évaluation du PAM**

Le Conseil a approuvé la Politique d'évaluation du PAM figurant dans le document WFP/EB.2/2008/4-A et a demandé au Secrétariat de prendre note des commentaires et observations formulés au cours des débats.

*29 octobre 2008*

### **2008/EB.2/3 Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: Enjeux et perspectives**

Le Conseil a pris note du document "Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: Enjeux et perspectives" (WFP/EB.2/2008/4-B).

*28 octobre 2008*

2008/EB.2/4

### **Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008-2011)**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008-2011)" (WFP/EB.2/2008/4-C + Corr.1). Il a demandé au Secrétariat de mettre en œuvre les mesures et initiatives qui y sont proposées afin de contribuer à atteindre les objectifs stratégiques du PAM et les objectifs fixés par les Nations Unies en termes de représentation géographique et de parité des sexes pour le recrutement des fonctionnaires internationaux du PAM fondé sur le mérite, en tenant compte également des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

28 octobre 2008

2008/EB.2/5

### **Défi mondial, ripostes nationales: L'appui du PAM aux programmes nationaux de lutte contre le sida — Mise à jour annuelle des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Défi mondial, ripostes nationales: L'appui du PAM aux programmes nationaux de lutte contre le sida – Mise à jour annuelle des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida" (WFP/EB.2/2008/4-D).

29 octobre 2008

2008/EB.2/6

### **Rapport d'activité sur l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants**

Le Conseil a pris note du "Rapport d'activité sur l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants" (WFP/EB.2/2008/4-E).

28 octobre 2008

## **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

2008/EB.2/7

### **Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009**

Le Conseil

- i) **a pris note** du montant total projeté du programme de travail de 11,4 milliards de dollars, provision pour situations d'urgence imprévues non comprise;
- ii) **a approuvé** un crédit supplémentaire au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes aux fins suivantes:

	<b>En milliers de dollars</b>
Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	15 064
Appui aux programmes: Siège	9 717
Gestion et administration	41 309
<b>Total</b>	<b>66 090</b>



- iii) **a approuvé** des crédits supplémentaires ponctuels au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes d'un montant maximal de 40,8 millions de dollars prélevés sur le Compte de péréquation des dépenses d'administration et d'appui aux programmes, pour financer les activités décrites dans la partie II du document; et
- iv) **a demandé** au Secrétariat, au regard des incertitudes liées à l'économie mondiale et, partant, à certaines hypothèses de financement qui sous-tendent le Plan de gestion, de poursuivre son processus de consultations informelles régulières avec le Conseil sur le Plan de gestion et de continuer à lui présenter des mises à jour en février et en juin 2009. Il a également demandé au Secrétariat, à la lumière des rapports du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires et du Comité financier de la FAO, de justifier plus avant les priorités et les postes (proposés dans le dernier budget AAP révisé) et de porter à son attention tout fait nouveau qui pourrait rendre nécessaire un ajustement du Plan de gestion.

Le Conseil a pris note également des commentaires du CCQAB (WFP/EB.2/2008/5(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2008/5(A,B,C,D)/3).

*30 octobre 2008*

**2008/EB.2/8**

**Axer la gestion sur les résultats: Deuxième examen des progrès de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats — Rapport du Commissaire aux comptes**

Le Conseil a pris note des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport intitulé "Axer la gestion sur les résultats: Deuxième examen des progrès de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats" (WFP/EB.2/2008/5-B/1) et des réponses données par le Secrétariat, telles qu'elles figurent dans le document WFP/EB.2/2008/5-B/1/Add.1, et a encouragé le Secrétariat à appliquer sans tarder les recommandations de cet audit.

*28 octobre 2008*

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**2008/EB.2/9**

**Rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne" (WFP/EB.2/2008/6-A/Rev.1) ainsi que de la réponse de la direction (WFP/EB.2/2008/6-A/Add.1) et a invité à poursuivre l'application des recommandations, en tenant compte des considérations soulevées par le Conseil au cours des débats.

*29 octobre 2008*

2008/EB.2/10

**Rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2008/6-B) et de la réponse de la direction (WFP/EB.2/2008/6-B/Add.1) et a invité à poursuivre l'application des recommandations, en tenant compte des considérations soulevées par le Conseil au cours des débats.

*29 octobre 2008*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**

2008/EB.2/11

**Intervention prolongée de secours et de redressement Sri Lanka 10756.0**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Sri Lanka 10756.0 "Aide alimentaire au service de la consolidation de la paix et du redressement dans les zones touchées par le conflit" (WFP/EB.2/2008/8-B/2).

*30 octobre 2008*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

2008/EB.2/12

**Programme de pays Kenya 10668.0 (2009-2013)**

Le Conseil a approuvé, selon la procédure d'approbation tacite, le programme de pays Kenya 10668.0 (2009–2013) (WFP/EB.2/2008/7/2), lequel requiert 166 620 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 106,3 millions de dollars.

*30 octobre 2008*

2008/EB.2/13

**Intervention prolongée de secours et de redressement Burundi 10528.1**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Burundi 10528.1 "Appui à la stabilisation et au redressement: Protéger et créer des moyens d'existence et améliorer l'état nutritionnel des plus vulnérables" (WFP/EB.2/2008/8-B/1).

*28 octobre 2008*

2008/EB.2/14

**Intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 10127.3**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Éthiopie 10127.3 "Assistance alimentaire aux réfugiés soudanais, somaliens et érythréens" (WFP/EB.2/2008/8-B/3 + Corr.1).

*28 octobre 2008*



## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

### 2008/EB.2/15 **Programme de pays Niger 10614.0 (2009-2013)**

Le Conseil a approuvé, selon la procédure d'approbation tacite, le programme de pays Niger 10614.0 (2009–2013) (WFP/EB.2/2008/7/1), lequel requiert 52 569 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 46,4 millions de dollars.

*30 octobre 2008*

### 2008/EB.2/16 **Projet de développement Côte d'Ivoire 10759.0**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Côte d'Ivoire 10759.0 "Appui à la pérennisation des cantines scolaires" (WFP/EB.2/2008/8-A), sous réserve de la disponibilité des ressources.

*29 octobre 2008*

## QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

### 2008/EB.2/17 **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010" (WFP/EB.2/2008/11) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

*30 octobre 2008*

## QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

### 2008/EB.2/18 **Examen des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif**

Le Conseil, prenant note des informations figurant dans "l'Examen des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif" (WFP/EB.2/2008/12), a confirmé le niveau actuel des pouvoirs délégués au Directeur exécutif.

*29 octobre 2008*

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2008/EB.2/19 **Résumé des travaux de la session annuelle de 2008 du Conseil d'administration**

Le Conseil a entériné le "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2008 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2008/17.

*30 octobre 2008*

## QUESTIONS DIVERSES

### 2008/EB.2/20 **Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Honduras**

Le Conseil a pris note du "Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Honduras" (WFP/EB.2/2008/14).

*30 octobre 2008*

## ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
  - a) Politique d'évaluation du PAM (pour approbation)
  - b) Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: enjeux et perspectives (pour examen)
  - c) Préparer l'avenir dès aujourd'hui: Stratégie du PAM en matière de gestion et de mise en valeur des ressources humaines (2008–2011) (pour examen)
  - d) Défi mondial, ripostes nationales: L'appui du PAM aux programmes nationaux de lutte contre le sida – Mise à jour annuelle des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (pour information)
  - e) Rapport d'activité sur l'élimination de la faim et de la dénutrition chez les enfants (pour information)
  - f) Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (octobre 2008) (pour information)
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
  - a) Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (pour approbation)
  - b) Axer la gestion sur les résultats: Deuxième examen des progrès de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats: Rapport du Commissaire aux comptes (pour examen)
    - Réponse du Secrétariat au Rapport du Commissaire aux comptes sur le deuxième examen des progrès de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats (pour examen)
  - c) Programme de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour information)
  - d) Rapport d'activité sur le projet WINGS II (pour information)
6. *Rapports d'évaluation* (pour examen)
  - a) Rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne
    - Réponse de la direction sur le rapport succinct de l'évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida en Afrique subsaharienne
  - b) Rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire
    - Réponse de la direction sur le rapport succinct de l'évaluation finale de la Politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003-2007): Engagements renforcés en faveur des femmes pour assurer la sécurité alimentaire

## Questions opérationnelles

7. **Programmes de pays** (pour approbation selon la procédure tacite)
  - Kenya 10668.0 (2009-2013)
  - Niger 10614.0 (2009-2013)
8. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation**
  - a) Projets de développement
    - Côte d'Ivoire 10759.0
  - b) Interventions prolongées de secours et de redressement
    - Burundi 10528.1
    - Éthiopie 10127.3
    - Sri Lanka 10756.0
9. **Projets approuvés par correspondance** (pour information)
  - a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par correspondance entre la session annuelle et la deuxième session ordinaire de 2008
    - Timor-Leste 10388.1
  - b) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par correspondance entre la session annuelle et la deuxième session ordinaire de 2008
    - Afghanistan 10427.0
    - République démocratique du Congo 10608.0
    - Éthiopie 10665.0
    - Somalie 10191.1
    - Zimbabwe 10595.0
10. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles** (pour information)
  - a) Activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008
    - Djibouti 10727.0
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008
  - c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008
    - République centrafricaine 10189.2
    - Lesotho 10599.0
    - Swaziland 10602.0
    - Yémen 10232.1

- d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008
- e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008

11. *Questions d'organisation et de procédure*

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010 (pour approbation)

12. *Questions d'administration et de gestion*

- Examen des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif (pour approbation)

13. *Résumé des travaux de la session annuelle de 2008 du Conseil d'administration*

14. *Questions diverses*

- Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Honduras (pour information)

15. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*



برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Session annuelle  
du Conseil d'administration

Rome, 9-12 juin 2008

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 16 de l'ordre du  
jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2008/16**  
12 juin 2008  
ORIGINAL: ANGLAIS

### Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S.E. M. José Eduardo Dantas Ferreira Barbosa</b> (Cap-Vert)
Suppléant:	<b>S.E. El Hadj Thierno Mamadou Cellou Diallo</b> (Guinée)
Vice-Président	<b>M. Evgeny F. Utkin</b> (Fédération de Russie)
Suppléante:	<b>Mme Oksana Dramaretska</b> (Ukraine)
Membre:	<b>Mme Lamyia Ahmed Al-Saqqaf</b> (Koweït)
Suppléant:	<b>M. Noel D. De Luna</b> (Philippines)
Membre:	<b>M. Manuel Antonio Álvarez Espinal</b> (Pérou)
Suppléant:	<b>S.E. M. Enrique Moret Echeverría</b> (Cuba)
Membre:	<b>S.E. M. James Alexander Harvey</b> (Royaume-Uni)
Suppléant:	<b>M. Richard Newberg</b> (États-Unis d'Amérique)
Rapporteur:	<b>M. Vladimir Kuznetsov</b> (Fédération de Russie)

## DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

---

## TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	48
Désignation du Rapporteur	48
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2008/EB.A/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive	48
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	
2008/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2007	48
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2008/EB.A/3 Plan stratégique du PAM (2008–2011)	48
2008/EB.A/4 Stratégie de communication du PAM	49
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2008/EB.A/5 Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006–2007	49
2008/EB.A/6 Objectif de contributions du PAM (2009–2010)	49
2008/EB.A/7 Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009	50
2008/EB.A/8 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	50
2008/EB.A/9 Rapport de l'Inspecteur général	51
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2008/EB.A/10 Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités	51
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b>	
2008/EB.A/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts	51
2008/EB.A/12 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts	51
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
2008/EB.A/13 Projet de programme de pays Niger 10614.0 (2009–2013)	52
2008/EB.A/14 Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement Libéria 10733.0	52

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

2008/EB.A/15      **Projet de programme de pays Kenya 10668.0 (2009–2013)**      52

**PRÉSENTATIONS RÉGIONALES**

2008/EB.A/16      **Accès humanitaire**      52

**QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

2008/EB.A/17      **Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007**      53

**RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

2008/EB.A/18      **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration**      53

**QUESTIONS DIVERSES**

2008/EB.A/19      **Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti, 1-9 mars 2008**      53

Annexe I      **Ordre du jour**      54

---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

*9 juin 2008*

### **Désignation du Rapporteur**

En application de l'article XII de son Règlement Intérieur, le Conseil a nommé M. Vladimir Kuznetsov (Fédération de Russie, Liste E) Rapporteur de la session annuelle de 2008.

*9 juin 2008*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

## **QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**

### **2008/EB.A/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

*9 juin 2008*

## **RAPPORTS ANNUELS**

### **2008/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2007**

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel sur les résultats de 2007 (WFP/EB.A/2008/4 + Corr.1), en notant qu'il constitue un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée.

*9 juin 2008*

## **QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

### **2008/EB.A/3 Plan stratégique du PAM (2008–2011)**

Le Conseil a approuvé le Plan stratégique du PAM (2008–2011) (WFP/EB.A/2008/5-A/1/Rev.1), en application de l'article VI.1 du Règlement général.

Le Conseil a pris note des commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.A/2008/5-A/2(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/2\*) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.A/2008/5-A/3(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/3).

*9 juin 2008*

**2008/EB.A/4 Stratégie de communication du PAM**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Stratégie de communication du PAM" (WFP/EB.A/2008/5-B\*).

*10 juin 2008*

**RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

**2008/EB.A/5 Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006–2007**

Le Conseil

- i) a approuvé les états financiers du PAM pour l'exercice biennal 2006-2007 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6 b) du Statut;
- ii) a approuvé, conformément à l'article 10.6 du Règlement financier, la reconstitution de la Réserve opérationnelle par prélèvement sur le Fonds général d'un montant de 5,9 millions de dollars É.-U., en compensation d'une avance de la Réserve opérationnelle sur une prévision de contribution qui ne s'est pas matérialisée; et
- iii) a pris note de la couverture au moyen du Fonds général, pendant l'exercice biennal, de 4,5 millions de dollars de pertes de numéraires, de dépenses non comptabilisées, de contributions à recevoir et de comptes débiteurs passés comme charges.

Le Conseil a pris note également des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes à la suite de ses vérifications ainsi que de la réponse du Secrétariat, telle qu'elle figure dans le document "Réponse du Secrétariat au rapport du Commissaire aux comptes sur la vérification des états financiers du Programme alimentaire mondial pour l'exercice biennal 2006–2007 (Section IV)" (WFP/EB.A/2008/6-A/1/4), et a encouragé le Secrétariat à mettre en œuvre lesdites recommandations sans tarder.

Le Conseil a pris note en outre des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2008/5-A/2(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/2\*) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2008/5-A/3(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/3).

*10 juin 2008*

**2008/EB.A/6 Objectif de contributions du PAM (2009–2010)**

Ayant examiné les recommandations formulées par la Directrice exécutive dans le document intitulé "Objectif de contributions du PAM (2009–2010)" (WFP/EB.A/2008/6-B/1), le Conseil

- i) a approuvé l'objectif de contributions établi à 7,8 milliards de dollars pour 2009–2010; et
- ii) a réitéré sa proposition au Conseil économique et social d'envisager de supprimer les conférences annuelles d'annonces de contributions parce qu'elles ne jouent plus un rôle significatif pour le PAM en matière de mobilisation des ressources.

Le Conseil a pris note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2008/5-A/2(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/2\*) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2008/5-A/3(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/3).

*10 juin 2008*

**2008/EB.A/7**

**Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009**

Ayant examiné le document intitulé "Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009" (WFP/EB.A/2008/6-C/1), le Conseil

- i) a approuvé la politique visant à couvrir le risque de change associé à la partie des dépenses du budget administratif et d'appui aux programmes libellées en euros, telle que décrite dans le présent document, à compter de l'exercice budgétaire 2009;
- ii) a approuvé l'utilisation d'un montant de 5 millions de dollars prélevé sur le Fonds général pour créer un Fonds d'urgence pour la sécurité; et
- iii) a approuvé également l'utilisation d'un montant maximum de 7,5 millions de dollars prélevé sur le Fonds général pour le projet WINGS II à répartir comme suit:
  - a. une allocation de 5 millions de dollars au titre des provisions pour risques et aléas pour couvrir les dépassements de crédits imprévus; et
  - b. une allocation de 2,5 millions de dollars pour pouvoir incorporer sans tarder au système de nouvelles applications utiles pendant la phase de réalisation.

Le Conseil a pris note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2008/5-A/2(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/2\*) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2008/5-A/3(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/3).

*10 juin 2008*

**2008/EB.A/8**

**Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes**

Le Conseil

- i) a pris note du "Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2008/6-E/1);
- ii) a pris note également de la proposition du Secrétariat d'après laquelle tous les rapports du Commissaire aux comptes présentés au Conseil devront à l'avenir être accompagnés d'une réponse du Secrétariat ainsi que d'un plan d'action concernant la mise en œuvre des recommandations contenues dans lesdits rapports; et
- iii) a pris note en outre qu'un rapport résumé sur la mise en œuvre de toutes les recommandations du Commissaire aux comptes sera présenté à chaque session annuelle du Conseil, conformément aux recommandations du CCQAB et du Comité financier de la FAO demandant au Conseil d'envisager de ne recevoir qu'un rapport intérimaire par an.

Le Conseil a pris note également des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2008/5-A/2(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/2\*) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2008/5-A/3(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/3).

*10 juin 2008*

**2008/EB.A/9 Rapport de l'Inspecteur général**

Le Conseil a pris note du "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2008/6-F/1) et s'est chargé de le communiquer, avec ses commentaires, au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil a pris note également des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2008/5-A/2(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/2\*) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2008/5-A/3(6-A,B,C,E,F,G,H,I)/3).

*10 juin 2008*

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**2008/EB.A/10 Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités" (WFP/EB.A/2008/7) et a demandé au Secrétariat de mettre à jour la politique sur le renforcement des capacités dans le cadre du Plan stratégique du PAM pour 2008–2011.

Le Conseil a demandé également au Secrétariat de lui présenter, dès que possible, une proposition, par l'intermédiaire du Bureau, sur les possibilités d'intégrer cette politique dans son futur programme de travail.

*12 juin 2008*

## **QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

**2008/EB.A/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts**

Le Conseil a approuvé les révisions budgétaires techniques pour les projets visés dans le document "Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts" (WFP/EB.A/2008/9-B + Corr.1).

*10 juin 2008*

**2008/EB.A/12 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts**

Le Conseil a approuvé les révisions budgétaires techniques pour les projets visés dans le document "Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts" (WFP/EB.A/2008/9-C/2 + Corr.1).

*10 juin 2008*



## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**

### **2008/EB.A/13      **Projet de programme de pays Niger 10614.0 (2009–2013)****

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays Niger 10614.0 (2009-2013) (WFP/EB.A/2008/8/1), lequel requiert 52 569 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 46,4 millions de dollars. Il a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

*11 juin 2008*

### **2008/EB.A/14      **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement Libéria 10733.0****

Le Conseil a approuvé le projet de développement Libéria 10733.0 "Appui à l'éducation" (WFP/EB.A/2008/9-A), sous réserve de la disponibilité des ressources.

*11 juin 2008*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

### **2008/EB.A/15      **Projet de programme de pays Kenya 10668.0 (2009–2013)****

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays Kenya 10668.0 (2009-2013) (WFP/EB.A/2008/8/2), lequel requiert 166 620 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 106,9 millions de dollars. Il a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

*11 juin 2008*

## **PRÉSENTATIONS RÉGIONALES**

### **2008/EB.A/16      **Accès humanitaire****

Le Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial a réitéré qu'il importe que les États Membres et toutes les parties prenantes respectent les principes humanitaires de neutralité, d'indépendance, d'impartialité et d'humanité. Il a rappelé les obligations assumées par tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de permettre aux organismes humanitaires d'accéder en toute sécurité et sans entrave, aussi bien sur leurs territoires respectifs qu'à travers les frontières nationales, aux populations dans le besoin.

Aucun effort ne devrait être négligé, aux échelons national et international, pour faire en sorte que l'aide alimentaire d'urgence parvienne aussi rapidement et aussi efficacement que possible aux populations en détresse.

Le Conseil d'administration a demandé aux gouvernements et à toutes les parties prenantes de faciliter les interventions humanitaires et de veiller à ce qu'aucune restriction ni aucun autre obstacle n'empêche le PAM et les autres partenaires humanitaires de fournir des secours essentiels.

*12 juin 2008*

## QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**2008/EB.A/17      Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007**

Ayant examiné le "Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007" (WFP/EB.A/2008/13-A), le Conseil a pris note des pertes enregistrées par pays et par produit et des mesures correctives qu'ont prises le PAM, les gouvernements et d'autres partenaires pour limiter ces pertes au minimum. Il a encouragé le Secrétariat à poursuivre les efforts qu'il a entrepris pour améliorer les pratiques de comptabilisation des produits, obtenir des gouvernements ou des partenaires coopérants qu'ils remboursent les produits perdus, prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les pertes et présenter chaque année au Conseil un rapport sur les progrès réalisés.

*11 juin 2008*

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**2008/EB.A/18      Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration**

Le Conseil a entériné le "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2008/16.

*12 juin 2008*

## QUESTIONS DIVERSES

**2008/EB.A/19      Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti, 1-9 mars 2008**

Le Conseil a pris note du "Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti, 1-9 mars 2008" (WFP/EB.A/2008/15).

*12 juin 2008*

## ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Déclaration liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Rapports annuels*
  - Rapport annuel sur les résultats de 2007 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
  - a) Plan stratégique du PAM (2008–2011) (pour approbation)
  - b) Stratégie de communication du PAM (pour examen)
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
  - a) Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (pour approbation)
  - b) Objectif de contributions du PAM (2009–2010) (pour approbation)
  - c) Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour approbation)
  - d) Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (pour approbation) — **supprimé**
  - e) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (pour examen)
  - f) Rapport de l'Inspecteur général (pour examen)
  - g) Sixième rapport intérimaire sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public (pour information)
  - h) Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (pour information)
  - i) Rapport d'activité sur le projet WINGS II (pour information)
7. *Rapports d'évaluation*
  - Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités (pour examen)

### Questions opérationnelles

8. *Projets de programmes des pays* (pour examen)
  - Kenya 10668.0 (2009–2013)
  - Niger 10614.0 (2009–2013)
9. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation*
  - a) Projets de développement
    - Libéria 10733.0
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
    - Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts

- c) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
  - Somalie 10191.1—**supprimé**
  - Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts

10. **Projets approuvés par correspondance**

- Afghanistan 10427.0 (pour information)

11. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles**

(pour information)

- a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2007
  - Haïti 10386.0
  - Lesotho 10582.0
  - République arabe syrienne 10678.0
- b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2007
- c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2007
  - Équateur 10443.0
  - Ghana 10673.0
  - Mauritanie 10605.0
  - Niger 10611.0
  - Pakistan 10671.0
  - Sénégal 10612.0
  - Zambie 10593.0
- d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2007
- e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2007)

12. **Questions d'organisation et de procédure**

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour information)

13. **Questions d'administration et de gestion**

- a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 (pour examen)
- b) Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (pour information)
- c) Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (pour information)

- d) Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité (pour information)
- e) Rapport du PAM sur la sécurité en 2007 (pour information)
- 14. **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration** (pour aval)
- 15. **Questions diverses**
  - Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti (pour information)
- 16. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Première session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 4–6 février 2008

## VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

### Point 15 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2008/15**  
6 février 2008  
ORIGINAL: FRANÇAIS

## Bureau du Conseil d'administration

Président:	<b>S.E. M. José Eduardo Dantas Ferreira Barbosa</b> (Cap-Vert)
Suppléant:	<b>S.E. El Hadj Thierno Mamadou Cellou Diallo</b> (Guinée)
Vice-Président	<b>M. Evgeny F. Utkin</b> (Fédération de Russie)
Suppléante:	<b>Mme Oksana Dramaretska</b> (Ukraine)
Membre:	<b>Mme Lamya Ahmed Al-Saqqaf</b> (Koweït)
Suppléant:	<b>M. Noel D. De Luna</b> (Philippines)
Membre:	<b>M. Manuel Antonio Álvarez Espinal</b> (Pérou)
Suppléant:	<b>S.E. M. Enrique Moret Echeverría</b> (Cuba)
Membre:	<b>S.E. M. James Alexander Harvey</b> (Royaume-Uni)
Suppléant:	<b>M. Richard Newberg</b> (États-Unis d'Amérique)
Rapporteur:	<b>M. Manuel Antonio Álvarez Espinal</b> (Pérou)

## DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

---

## TABLE DES MATIERES

	<b>Page</b>
Adoption de l'ordre du jour	38
Élection du Bureau et désignation du Rapporteur	38
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2008/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	39
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	
2008/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007	39
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2008/EB.1/3 Plan stratégique du PAM pour 2008–2011: premier projet	39
2008/EB.1/4 Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé	40
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2008/EB.1/5 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	40
2008/EB.1/6 Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009	40
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2008/EB.1/7 Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial	40
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE</b>	
2008/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004–2008)	41
2008/EB.1/9 Intervention prolongée de secours et de redressement Zimbabwe 10595.0	41
2008/EB.1/10 Intervention prolongée de secours et de redressement Ouganda 10121.2	41
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>	
2008/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0	41
2008/EB.1/12 Intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 10588.0	41
<b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b>	
2008/EB.1/13 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	42

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>2008/EB.1/14</b>	<b>Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2007 du Conseil d'administration</b>	<b>42</b>
---------------------	--	-----------

## **QUESTIONS DIVERSES**

<b>2008/EB.1/15</b>	<b>Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM</b>	<b>42</b>
---------------------	--	-----------

<b>Annexe I</b>	<b>Ordre du jour</b>	<b>43</b>
-----------------	----------------------	-----------

---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### **Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour (annexe I).

*4 février 2008*

### **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur**

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S.E. M. José Eduardo Dantas Ferreira Barbosa (Cap-Vert, Liste A) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. S.E. El Hadj Thierno Mamadou Cellou Diallo (Guinée, Liste A) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu M. Evgeny F. Utkin (Fédération de Russie, Liste E) aux fonctions de Vice-Président. Mme Oksana Dramaretska (Ukraine, Liste E) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM Mme Lamya Ahmed Al-Saqqaf (Koweït, Liste B), M. Manuel Antonio Álvarez Espinal (Pérou, Liste C) et S.E. M. James Alexander Harvey (Royaume-Uni, Liste D). Ont été élus suppléants M. Noel D. De Luna (Philippines, Liste B), S.E. M. Enrique Moret Echeverría (Cuba, Liste C) et M. Richard Newberg (États-Unis d'Amérique, Liste D).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Manuel Antonio Álvarez Espinal (Pérou, Liste C) Rapporteur de la première session ordinaire de 2008.

*4 février 2008*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

## **QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES**

**2008/EB.1/1**

### **Questions stratégiques actuelles et futures**

Le Conseil a pris note de la déclaration de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

*4 février 2008*

## RAPPORTS ANNUELS

### 2008/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007**

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007" (WFP/EB.1/2008/4 + Add.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11 du 24 mai 2004, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, en même temps que les décisions et recommandations adoptées par le Conseil en 2007 et la présente décision.

*5 février 2008*

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### 2008/EB.1/3 **Plan stratégique du PAM pour 2008–2011: premier projet**

Le Conseil a pris note du "Plan stratégique du PAM pour 2008–2011: premier projet" (WFP/EB.1/2008/5-A) et a invité le PAM à poursuivre l'élaboration de son Plan stratégique pour 2008–2011, en consultation avec le Conseil, en tenant compte des questions soulevées par les membres lors des débats.

*4 février 2008*

### 2008/EB.1/4 **Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé**

Ayant examiné la "Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé" (WFP/EB.1/2008/5-B/1), le Conseil

- a approuvé la stratégie tendant à élargir les partenariats et la mobilisation de fonds auprès du secteur privé;
- a approuvé également un mécanisme de financement visant à limiter l'utilisation du budget AAP pour couvrir le coût des partenariats et des activités de mobilisation de fonds auprès du secteur privé;
- a accepté le principe d'un modèle d'autofinancement initialement alimenté au moyen d'une série d'avances prélevées sur le Fonds général qui seraient remboursées conformément à l'échéancier figurant à l'annexe VI;
- a noté que les demandes d'avances du PAM pour les partenariats et les activités de mobilisation de fonds auprès du secteur privé seraient reflétées dans les plans biennaux de gestion et qu'il en serait rendu compte chaque année dans le Rapport annuel sur les résultats; et
- a décidé que le modèle d'autofinancement serait réexaminé dans le contexte de l'examen plus général du cadre de politiques financières du PAM de manière à l'aligner sur le nouveau Plan stratégique et le nouvel environnement de financement.

Le Conseil a pris note des commentaires du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.1/2008/5-B/2—WFP/EB.1/2008/6(B,C,D,E)/2). Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sera soumis au Conseil à sa session annuelle.

*5 février 2008*

## **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

### **2008/EB.1/5 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes**

Le Conseil a pris note du "Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.1/2008/6-B/1).

Le Conseil a pris note des commentaires du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2008/5-B/2—WFP/EB.1/2008/6(B,C,D,E)/2). Le rapport du CCQAB sera soumis au Conseil à sa session annuelle.

*5 février 2008*

### **2008/EB.1/6 Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009" (WFP/EB.1/2008/6-D/1).

Le Conseil a pris note des commentaires du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2008/5-B/2—WFP/EB.1/2008/6(B,C,D,E)/2). Le rapport du CCQAB sera soumis au Conseil à sa session annuelle.

*5 février 2008*

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

### **2008/EB.1/7 Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial**

Le Conseil a pris note des documents intitulés "Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial" (WFP/EB.1/2008/7-A) et "Réponse de la direction à l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial" (WFP/EB.1/2008/7-A/Add.1), et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*5 février 2008*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

### **2008/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004–2008)**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004–2008)" (WFP/EB.1/2008/7-C) et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*5 février 2008*

### **2008/EB.1/9 Intervention prolongée de secours et de redressement Zimbabwe 10595.0**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Zimbabwe 10595.0 "Intervention prolongée de secours en faveur des groupes vulnérables" (WFP/EB.1/2008/9/1).

*6 février 2008*

### **2008/EB.1/10 Intervention prolongée de secours et de redressement Ouganda 10121.2**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Ouganda 10121.2 "Aide alimentaire ciblée pour les activités de secours et de redressement en faveur des réfugiés, des personnes déplacées et des autres groupes vulnérables" (WFP/EB.1/2008/9/3).

Il a en outre demandé au Secrétariat de revoir cette IPSR à la lumière des résultats des discussions sur le Plan stratégique et de l'évolution du contexte, et l'a prié de lui présenter ses conclusions à sa première session ordinaire de 2009.

*6 février 2008*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

### **2008/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0" (WFP/EB.1/2008/7-B) et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*6 février 2008*

### **2008/EB.1/12 Intervention prolongée de secours et de redressement Colombie 10588.0**

Le Conseil a approuvé l'IPSR Colombie 10588.0 "Aide alimentaire aux personnes déplacées et autres groupes exposés à une très forte insécurité alimentaire victimes de la violence" (WFP/EB.1/2008/9/2 + Corr.1).

*6 février 2008*



## **QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

### **2008/EB.1/13      Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2008/12).

*5 février 2008*

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **2008/EB.1/14      Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2007 du Conseil d'administration**

Le Conseil a entériné le projet de "Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2007 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2007/16.

*6 février 2008*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **2008/EB.1/15      Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM**

Le Conseil a pris note de la présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

*6 février 2008*

## ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
  - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
  - a) Plan stratégique du PAM pour 2008-2011: premier projet (pour examen)
  - b) Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (pour approbation)
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
  - a) Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (pour approbation)—**supprimé**
  - b) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (pour examen)
  - c) Programme mondial de location de véhicules et régime d'auto-assurance (pour information)
  - d) Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour information)
  - e) Mise à jour sur le projet WINGS II (pour information)
7. *Rapports d'évaluation*
  - a) Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial (pour examen)
  - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0 (pour examen)
  - c) Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004–2008) (pour examen)

### *Questions opérationnelles*

8. *Programmes de pays* (pour approbation)
  - Bolivie 10596.0 (2008–2012)
  - Honduras 10538.0 (2008–2011)
  - Nicaragua 10597.0 (2008–2012)
9. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation*

Interventions prolongées de secours et de redressement

  - Colombie 10588.0
  - Ouganda 10121.2
  - Zimbabwe 10595.0

10. ***Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles***
  - Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1er juillet et le 31 décembre 2007 (pour information)
11. ***Questions d'organisation et de procédure***
  - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour information)
12. ***Questions d'administration et de gestion***
  - Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen)
13. ***Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2007 du Conseil d'administration***
14. ***Questions diverses***
  - Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (pour information)
15. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***
  - Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration